|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CDIP/14/12 REV.  |
| ORIGINAL : anglais |
| DATE : 17 octobre 2014 |

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Quatorzième session**

**Genève, 10 – 14 novembre 2014**

Rapport révisé sur la mesure des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les autres institutions des Nations Unies, notamment les autres institutions spécialisées de l’ONU, et sur la contribution de l’OMPI à la réalisation des OMD

*Document établi par le Secrétariat*

1. À sa onzième session, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle a, dans le cadre du débat sur la contribution de l’OMPI à la réalisation des objectifs du Millénaire des Nations Unies pour le développement (OMD), demandé au Secrétariat d’établir un rapport composé de deux volets, à savoir : i) une compilation des pratiques mises en œuvre par d’autres institutions du système des Nations Unies, en particulier les autres institutions spécialisées de l’ONU, pour mesurer leur contribution aux OMD; et ii) un rapport succinct sur la manière dont l’OMPI a jusqu’ici contribué à la réalisation des OMD, sur la base des études faites sur cette question y compris, sans toutefois s’y limiter, le document CDIP/11/3, notamment des informations sur la contribution de l’OMPI à la réalisation des six cibles visées dans les objectifs 1, 6 et 8 selon la méthode suivie dans le document CDIP/11/3 et une évaluation, sous forme de texte, de la manière dont l’OMPI contribue à la réalisation des cinq autres OMD. On trouvera la partie i) du rapport à l’annexe I et la partie à l’annexe II. On trouvera la partie ii) du rapport à l’annexe II.
2. À sa douzième session, le CDIP a pris note d’un document sur la mesure de la réalisation des OMD dans d’autres institutions des Nations Unies et la contribution de l’OMPI aux OMD (CDIP/12/8). Suite aux discussions, le Secrétariat a été prié de réviser le document, sur la base des accords entre les délégations sur le contenu du document révisé afin : i) d’élargir l’enquête figurant dans l’annexe I du document CDIP/12/8, l’objectif étant de prendre en compte les contacts de personne à personne avec le personnel des institutions interrogées, le cas échéant, et d’en apprendre davantage sur la façon dont ces institutions mesurent leur contribution à la réalisation des OMD; ii) d’élargir le nombre d’institutions interrogées, l’objectif étant de couvrir d’autres organismes et programmes des Nations Unies; iii) d’inclure un résumé des informations figurant dans l’annexe II, section I du document CDIP/12/8.
3. En conséquence, l’annexe du présent document comprend un rapport révisé sur la mesure des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les autres institutions des Nations Unies, notamment les autres institutions spécialisées de l’ONU, et sur la contribution de l’OMPI à la réalisation des OMD.
4. *Le CDIP est invité à prendre note des informations que contiennent les annexes du présent document.*

[Les annexes suivent]

**ANNEXE I**

# INTRODUCTION

À sa onzième session, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle a, dans le cadre du débat sur la contribution de l’OMPI à la réalisation des objectifs du Millénaire des Nations Unies pour le développement (OMD), demandé au Secrétariat de procéder à une compilation des pratiques mises en œuvre par d’autres institutions du système des Nations Unies, en particulier les autres institutions spécialisées de l’ONU, pour mesurer leur contribution aux OMD.

Suite aux échanges à sa douzième session, le Comité a demandé au Secrétariat d’élargir l’enquête sur la façon dont les institutions du système des Nations Unies mesurent leur contribution aux OMD afin : i) de prendre en compte les contacts de personne à personne avec le personnel des institutions interrogées, le cas échéant, et d’en savoir plus sur la façon dont ces institutions mesurent leur contribution aux OMD et ii) d’élargir le nombre d’institutions interrogées, l’objectif étant de couvrir d’autres organismes et programmes des Nations Unies. La présente annexe est une version révisée de celle présentée initialement à la douzième session du Comité et répond aux deux requêtes présentées ci‑dessus.

# MÉTHODOLOGIE

Le rapport initial figurant dans le document CDIP/12/8 a été établi avant tout sur la base d’un examen préliminaire des documents accessibles au public[[1]](#footnote-2) (y compris les plans stratégiques, programmes et budgets et rapports annuels) et des informations publiées sur les sites Web. L’évaluation avait été axée sur les informations et rapports publiés à peu près entre 2010 et 2012 afin de conserver ainsi la perspective appropriée des pratiques actuelles. Dans le rapport initial, un total de 17 institutions des Nations Unies[[2]](#footnote-3), dont 12 sont considérées comme des institutions spécialisées, quatre comme des organisations apparentées et une comme une institution conjointe (Programme) ont été interrogées selon cette méthode et ce calendrier.

En réponse à la décision susmentionnée, le rapport a depuis été révisé afin d’intégrer l’évaluation de 22 institutions du système des Nations Unies au total, dont 12 sont considérées comme des institutions spécialisées[[3]](#footnote-4), quatre comme des organisations apparentées, trois comme des programmes, deux comme des fonds et une comme une autre entité des Nations Unies. Une liste à jour de ces institutions figure dans l’annexe I.

Les informations et conclusions figurant dans la présente version révisée de l’annexe I ont été générées essentiellement par le biais de trois (3) méthodes, toujours sur une période de deux ans. Tout d’abord, un examen préliminaire des cinq institutions supplémentaires a été entrepris sur la base des travaux antérieurs. Des liens vers les sites et documents correspondants figurent dans l’annexe II.

L’examen préliminaire reposait sur les critères suivants :

Comment l’institution fait rapport en général sur sa contribution aux OMD, c’est‑à‑dire :

* L’institution a‑t‑elle un site Web consacré aux OMD?
* L’institution fait‑elle rapport dans ses rapports annuels sur sa contribution aux OMD et sur l’état d’avancement des OMD?
* L’institution est‑elle un organisme chef de file et un dépositaire mondial de données liées aux OMD[[4]](#footnote-5)? Dans l’affirmative, fait‑elle rapport surtout dans son rôle d’organisation ou dans celui de dépositaire mondial?
* L’institution a‑t‑elle incorporé dans son cadre de gestion des résultats et plans stratégiques des indicateurs ou paramètres propres aux OMD ou a‑t‑elle fait une cartographie directe de ce cadre en fonction des cibles et indicateurs des OMD?

Deuxièmement, le Secrétariat a fait circuler un questionnaire d’enquête au sein des institutions concernées. L’enquête a été envoyée à la liste élargie de 22 institutions, y compris aux cinq institutions supplémentaires[[5]](#footnote-6). Le taux de réponse au questionnaire a été de 18%. Le questionnaire de l’enquête est reproduit dans l’annexe III.

Troisièmement, des invitations à des entretiens ont été envoyées à l’ensemble des 22 institutions. Au total, des entretiens en présentiel ont été menés avec des représentants de cinq (5) institutions[[6]](#footnote-7).

# PRINCIPALES CONCLUSIONS

Sur la base d’un examen des sites Web publics et des documents accessibles au public comme indiqué à l’annexe II, des réponses au questionnaire d’enquête figurant dans l’annexe III et des entretiens, la présente section fournit un résumé des principales conclusions.

1. Aucune information liée à la contribution à la réalisation des OMD n’a pu être trouvée pour trois institutions.
2. Quelque 16 institutions ont des pages Web consacrées aux OMD et/ou des pages consacrées à un OMD en particulier. Pour la plupart des institutions, ces pages Web donnent un aperçu des OMD et fournissent des liens généraux avec les travaux de l’institution concernée et sa contribution à la réalisation des OMD. La plupart de ces liens sont établis au niveau de l’activité et/ou du projet. Dans l’ensemble, aucun critère d’évaluation propre à des OMD n’est fourni.
3. Douze institutions font référence de manière générale à leur contribution à la réalisation des OMD dans leurs rapports annuels. Une institution indique que des évaluations thématiques de divers domaines de ses activités pour ce qui est de sa contribution à la réalisation des OMD ont été faites. Toutefois, elle ne précise pas les méthodes qui ont été utilisées pour évaluer cette contribution et, de surcroît, aucun critère d’évaluation propre à des OMD n’est fourni. Dans l’ensemble, aucun rapport spécifique ou systématique n’est mentionné pour une de ces institutions.
4. Sur les 22 institutions interrogées, 16 font référence de manière générale aux OMD dans leurs plans stratégiques et/ou programmes et budgets. À l’exception de l’organisme chef de file susmentionné, dans l’ensemble, aucun critère d’évaluation propre aux OMD n’a été mentionné.
5. Le Secrétariat a évalué neuf institutions chefs de file de l’ONU qui jouent un rôle de dépositaire mondial. Il est ressorti de cette évaluation que ces neuf institutions assurent le suivi des rapports à l’échelle mondiale sur les OMD ou les cibles des OMD. À cet égard, leurs rapports s’inscrivent principalement dans une perspective mondiale. Un organisme chef de file est considéré comme jouant le rôle de dépositaire mondial des rapports sur les OMD; son mandat consiste à coordonner les rapports sur les progrès accomplis dans le sens des OMD au niveau des pays. Une institution chef de file a, dans son rôle de dépositaire mondial, récemment intégré des objectifs et indicateurs d’OMD au niveau le plus élevé de son cadre axé sur la gestion des résultats. Dans l’ensemble, le rapport dans une perspective organisationnelle, c’est‑à‑dire l’évaluation de leurs contributions à la réalisation des OMD, pour ces cinq institutions a lieu à un niveau général, aucun critère d’évaluation propre à des OMD n’ayant été mentionné.
6. Sept institutions qui ne sont pas des institutions chefs de file ne font pas rapport sur leur contribution aux huit OMD. Elles centrent leurs rapports sur la réalisation de quelques OMD et leur contribution à cette réalisation, OMD qui correspondent le plus étroitement à leurs mandats et/ou domaines de spécialisation. Deux institutions signalent qu’elles contribuent surtout à la réalisation d’un seul OMD. Une de ces institutions affirme en outre que, grâce à sa contribution à l’OMD 8, elle contribue indirectement aux autres objectifs. Une institution indique qu’elle contribue à deux OMD spécifiques et une autre à trois de ces OMD. Deux institutions font part de leur contribution à quatre OMD spécifiques. Une institution indique qu’elle contribue à cinq OMD directement et qu’elle contribue à aider les pays à atteindre la totalité des huit objectifs.
7. Les organismes chefs de file, dont le mandat se rapporte directement à des OMD spécifiques, et les organismes non chefs de file, dont le mandat ne se rapporte pas directement à un OMD, adoptent des démarches très différentes. En effet, les premiers décèlent une corrélation naturelle avec leurs objectifs organisationnels tandis que les seconds ont besoin d’identifier des points d’entrée possibles, qui se situent souvent uniquement au niveau des cibles des OMD.
8. Dans certains cas, les rapports des institutions sont produits séparément et non dans le cadre de l’établissement de rapports sur les cadres stratégiques et/ou les programmes et budgets des institutions. En substance, les rapports sur les OMD sont de nature *ad hoc* et/ou sont établis en vue de leur soumission dans le contexte de processus spécifiques de l’ONU ou sous forme de rapports au Secrétaire général de l’ONU. Lorsque les organisations ont des cadres d’évaluation du rendement axés sur les résultats, les OMD ne sont généralement pas pris en compte dans les mesures.
9. Dans les cas où les institutions établissent des rapports sur les OMD, aucune institution n’attribue directement les progrès dans le sens de la réalisation d’un objectif particulier et/ou par rapport à une cible ou à un indicateur spécifique à ses travaux. Au cours des entretiens en présentiel, il a été admis, de manière générale, qu’il est très difficile de mesurer l’attribution/la contribution d’une institution ou d’établir une corrélation entre les réalisations et les travaux spécifiques de l’institution pour deux raisons : i) de nombreuses parties prenantes contribuent à la réalisation des OMD; ii) les réalisations effectives sont mesurées au niveau local dans les pays, tandis que les rapports institutionnels sont mondiaux.

# CONCLUSIONS

En conclusion, il est ressorti de cette évaluation que la plupart des institutions évaluées n’ont pas incorporé des résultats, indicateurs ou autres critères de mesure dans leurs pratiques d’évaluation de leur contribution à la réalisation des OMD mais qu’elles se sont toutefois efforcées d’aligner leurs travaux sur cette réalisation. En outre, la plupart des renvois aux OMD dans les informations et la documentation examinées revêtaient surtout la forme de déclarations de caractère général sur les contributions des institutions concernées à la réalisation des OMD, sur la base en grande partie de liens de haut niveau avec les OMD. L’absence de mesures spécifiques en ce qui concerne la contribution à la réalisation des OMD semble être due, en partie, à la difficulté d’attribution. Dans le même ordre d’idées, la plupart du temps, les OMD sont considérés comme un mandat secondaire découlant de la nécessité de soutenir des initiatives plus larges de l’ONU ou des initiatives mondiales.

La réalisation des OMD reste une priorité pour la plupart des institutions, et les efforts déployés à l’échelle du système des Nations Unies visent la réalisation rapide de ces objectifs. Par ailleurs, de nombreuses institutions examinent à présent le Programme de développement pour l’après‑2015 et les objectifs de développement durable, qui ont été proposés par le Groupe de travail ouvert des Nations Unies sur les objectifs de développement durable. Ce changement d’orientation associé au fait qu’aucune institution ne mesure scientifiquement sa contribution à la réalisation des OMD peut expliquer en partie le faible taux de réponse au questionnaire de l’enquête.

**APPENDICE I**

**Liste des institutions des Nations Unies[[7]](#footnote-8) évaluées**

1. [Agence internationale de l’énergie atomique](http://www.iaea.org/) (AIEA)[[8]](#footnote-9)
2. [Centre du commerce international](http://www.intracen.org/) (CCI)[[9]](#footnote-10)
3. [Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires](http://www.ctbto.org/) (OTICE)[[10]](#footnote-11)
4. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)[[11]](#footnote-12)
5. Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF)[[12]](#footnote-13)
6. Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)[[13]](#footnote-14)
7. [Fonds international de développement agricole](http://www.ifad.org/) (FIDA)
8. [Organisation de l’aviation civile internationale](http://www.icao.org/) (OACI)
9. [Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture Nations](http://www.fao.org/) (FAO)
10. [Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture](http://www.unesco.org/) (UNESCO)
11. [Organisation des Nations Unies pour le développement industriel](http://www.unido.org/) (ONUDI)
12. [Organisation internationale du travail](http://www.ilo.org) (OIT)
13. [Organisation maritime internationale](http://www.imo.org/) (OMI)
14. [Organisation météorologique mondiale](http://www.wmo.int/) (OMM)
15. [Organisation mondiale de la santé](http://www.who.int/) (OMS)
16. [Organisation mondiale du commerce](http://www.wto.org/) (OMC)[[14]](#footnote-15)
17. [Organisation mondiale du tourisme](http://www.unwto.org) (OMT)
18. [Organisation pour l’interdiction des armes chimiques](http://www.opcw.org/) (OPCW)[[15]](#footnote-16)
19. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)[[16]](#footnote-17)
20. Programme de développement des Nations Unies (PNUD)[[17]](#footnote-18)
21. [Union internationale des télécommunications](http://www.itu.int) (UIT)
22. [Union postale universelle](http://www.upu.int/) (UPU)

**APPENDICE II**

| **Institution** | **Liens utiles** |
| --- | --- |
| **Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires (OTICE)**  | 1. Rapport annuel 2012, [http://www.ctbto.org/fileadmin/user\_upload/pdf/Annual\_Report\_2012/English/AR2012‑English‑CompleteReport.pdf](http://www.ctbto.org/fileadmin/user_upload/pdf/Annual_Report_2012/English/AR2012-English-CompleteReport.pdf) |
| **Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO)** | 1. Cadre stratégique 2010‑2019, ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/meeting/017/k5864e.pdf |
|  | 2. Le Plan à moyen terme du Directeur général pour 2014‑2017, <http://www.fao.org/docrep/meeting/027/mf490e.pdf> |
|  | 3. Programme de travail et budget pour 2014‑2015, <http://www.fao.org/docrep/meeting/027/mf490e.pdf> |
|  | 4. Page Web : [http://www.fao.org/mdg/en/](http://www.fao.org/mdg/en/%20) |
| **Agence internationale de l’énergie atomique (AIEA)**  | 1. La stratégie à moyen terme de l’AIEA (2012‑2017), <http://www.iaea.org/About/mts2012_2017.pdf> |
|  | 2. Le programme et budget de l’Agence pour 2012‑2013, [http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC55/GC55Documents/English/gc55‑5\_en.pdf](http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC55/GC55Documents/English/gc55-5_en.pdf) |
|  | 3. Le programme et budget de l’Agence pour 2014‑2015, [http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC57/GC57Documents/English/gc57‑2\_en.pdf](http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC57/GC57Documents/English/gc57-2_en.pdf%20) |
|  | 4. Rapport annuel 2012, <http://www.iaea.org/Publications/Reports/Anrep2012/anrep2012_full.pdf> |
|  | 5. Page Web : [http://www.iaea.org/technicalcooperation/Partnerships/Relation‑UN/MDGs/](http://www.iaea.org/technicalcooperation/Partnerships/Relation-UN/MDGs/) |
|  | 6. Page Web : [http://www.iaea.org/technicalcooperation/Pub/Suc‑stories/index.html](http://www.iaea.org/technicalcooperation/Pub/Suc-stories/index.html%20) |
| **Organisation de l’aviation civile internationale (OACI)**  | 1. Rapport annuel du Conseil 2011, <http://www.icao.int/publications/Documents/9975_en.pdf> |
| **Fonds international de développement agricole (FIDA)** | 1. Cadre stratégique du FIDA pour 2011‑2015, <http://www.ifad.org/sf/strategic_e.pdf> |
|  | 2. Rapport annuel 2012, <http://www.ifad.org/pub/ar/2012/e/full_report.pdf> |
|  | 3. Rapport annuel sur les résultats et l’impact des opérations du FIDA *(ARRI) 2012,* <http://www.ifad.org/evaluation/arri/2012/arri.pdf> |
|  | 4. L’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes, <http://www.ifad.org/gender/policy/gender_e.pdf> |
|  | 5. Page Web : <http://www.ifad.org/governance/mdgs/index.htm> Le FIDA et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) |
|  | 6. Page Web : <http://www.ifad.org/gender/Gender> |
| **Organisation internationale du travail (OIT)** | 1. Page Web : [http://www.ilo.org/global/topics/millennium‑development‑goals/lang‑‑en/index.htm](http://www.ilo.org/global/topics/millennium-development-goals/lang--en/index.htm%20) |
|  | 2. Cadre stratégique pour 2010‑2015. Faire du travail décent une réalité, [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/‑‑‑ed\_norm/‑‑‑relconf/documents/meetingdocument/wcms\_102572.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_102572.pdf) |
|  | 3. L’orientation et les priorités de l’OIT pour 2010‑2015. Faire du travail décent une réalité, <http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/download/pdf/spf1015/brochure.pdf> |
|  | 4. Programme et budget pour l’exercice biennal 2012‑13 [http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/download/pdf/12‑13/pbfinalWeb.pdf](http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/download/pdf/12-13/pbfinalweb.pdf) |
| **Organisation maritime internationale (OMI)**  | 1. A.1038(27) High‑level action plan of the Organization and priorities for the 2012‑2013 biennium, <http://www.imo.org/About/strategy/Documents/1038.pdf> |
|  | 2. A.1037(27) Strategic plan for the organization (for the six‑year period 2012 to 2017), <http://www.imo.org/About/strategy/Documents/1037.pdf> |
|  | 3. Page Web : [http://www.imo.org/OurWork/TechnicalCooperation/Pages/Default.aspx](http://www.imo.org/OurWork/TechnicalCooperation/Pages/Default.aspx%20) |
|  | 4. An introduction to the guidelines on the application of the strategic plan and the high level action plan, Resolution A.1013(26), [http://www.imo.org/About/strategy/Documents/An%20Introduction%20to%20the%20GAP%20(December%202012).pdf](http://www.imo.org/About/strategy/Documents/An%20Introduction%20to%20the%20GAP%20%28December%202012%29.pdf) |
| **Union internationale des télécommunications (UIT)**  | 1. Page Web : [http://www.itu.int/en/ITU‑D/Statistics/Pages/intlcoop/mdg/default.aspx](http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/intlcoop/mdg/default.aspx) |
|  | 2. Plan stratégique de l’Union pour 2012‑2015, [http://www.itu.int/osg/csd/Strategic‑plan‑2012‑2015‑final.pdf](http://www.itu.int/osg/csd/Strategic-plan-2012-2015-final.pdf) |
| **Centre du commerce international (CCI)** | 1*.* Le Plan stratégique 2010‑2013, <http://legacy.intracen.org/docman/JAG_14443.pdf> |
|  | 2. Le Plan stratégique 2012‑2015, <http://www.intracen.org/uploadedFiles/Strategic%20plan%202012%2030%20April%20for%20Web.pdf> |
|  | 3. Document de programme consolidé pour 2012 et 2013, [http://www.intracen.org/uploadedFiles/CPD%20English%202.04.2012%20for%20web.pdf](http://www.intracen.org/uploadedFiles/CPD%20English%202.04.2012%20for%20web.pdf%20) |
|  | 4. Rapport annuel, [http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracen.org/Content/About\_ITC/Working\_with\_ITC/JAG/JAG\_46th\_Meeting/Annual‑report‑2012.pdf](http://www.intracen.org/uploadedFiles/intracen.org/Content/About_ITC/Working_with_ITC/JAG/JAG_46th_Meeting/Annual-report-2012.pdf) |
|  | 5. Page Web : [http://www.mdg‑trade.org/](http://www.mdg-trade.org/) |
|  | 6. Page Web : [http://www.intracen.org/about/millennium‑development‑goals/](http://www.intracen.org/about/millennium-development-goals/%20) |
| **Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)** | 1. Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l’ONUSIDA 2012‑2015, http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2012/JC2353%20UBRAF\_fr.pdf2. Stratégie de l’ONUSIDA 2011‑2015, http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2010/JC2034\_UNAIDS\_Strategy\_fr.pdf3. Page Web. Bien qu’il n’ait quasiment pas de contenu, il comprend des liens vers le site Internet de l’ONU et la déclaration http://www.unaids.org/fr/aboutunaids/unitednationsdeclarationsandgoals/2000millenniumdevelopmentgoals/ / |
| **Organisation pour l’interdiction des armes chimiques (OIAC)**  | 1. Rapport du Directeur général, Rapport annuel sur la composition du Secrétariat technique, <http://www.opcw.org/fileadmin/OPCW/EC/69/en/reports/ec69dg03_e_.pdf> |
| **Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF)** | 1. Rapport annuel 2012 : http://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF‑AnnualReport2012\_FR\_8juillet2013.pdf |
| 2. Page Web : <http://www.unicef.org/mdg/> |
| 3. Plan stratégique pour 2014‑2017 : http://papersmartv4.unmeetings.org/media/2916069/F16\_E\_ICEF\_2013.pdf |
| 4. Note programmatique additionnelle sur la théorie du changement, http://www.unicef.org/strategicplan/files/2014‑CRP\_14‑Theory\_of\_Change‑7May14‑EN.pdf  |
| **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)** | 1. Rapport annuel 2011 :<http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/dom2012d1_en.pdf> |
| 2. Rapport annuel 2012 : <http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/dom2013d1_en.pdf> |
| 3. Draft Proposed Programme Narrative for the Biennium 2014–2015, Part IV international cooperation for development, http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/wp63crp1rev1\_en.pdf |
| 4. Projet de cadre stratégique pour la période 2014‑2015. Deuxième volet : plan‑programme biennal, Programme 10 Commerce et développement, http://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/a67d6prog10\_fr.pdf |
| 5. Page Web : [http://www.mdg‑trade.org/](http://www.mdg-trade.org/)  |
| **Programme de développement des Nations Unies (PNUD)** | 1. Plan stratégique du PNUD 2014‑2017 : http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/UNDP\_strategic‑plan\_FRENCH\_v5\_web.pdf |
| 2. Rapport annuel 2011/2012 : http://www.cg.undp.org/content/dam/congo/docs/Publications/undpAR\_2012‑06‑21\_v4\_FRENCH.pdf |
| 3. Rapport annuel 2012/2013 : http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/UNDP‑in‑action/2013/French/UNDP\_AR2013\_French‑v6‑WEB.pdf |
| 4. Page Web : http://www.undp.org/content/undp/fr/home/mdgoverview/ |
| **Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture (UNESCO)** | 1. Stratégie à moyen terme 2008‑2013, [http://www.unesco.org/new/en/bureau‑of‑strategic‑planning/themes/strategic‑planning‑and‑results‑based‑management/](http://www.unesco.org/new/en/bureau-of-strategic-planning/themes/strategic-planning-and-results-based-management/) |
|  | 2. C/5 Programme et budget approuvé 2013‑2013, <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002152/215286e.pdf> |
|  | 3. Page Web : [http://www.unesco.org/new/en/education/themes/leading‑the‑international‑agenda/education‑for‑all/education‑and‑the‑mdgs/](http://www.unesco.org/new/en/education/themes/leading-the-international-agenda/education-for-all/education-and-the-mdgs/%20) Éducation et les objectifs du Millénaire pour le développement |
|  | 4. Page Web : [http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/education‑statistics‑mdg.aspx](http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/education-statistics-mdg.aspx) International Goals |
|  | 5. Page Web : [http://en.unesco.org/post2015/](http://en.unesco.org/post2015/%20) |
| **Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)** | 1. Independent Thematic Evaluation : UNIDO’s contribution to the Millennium Development Goals*,* [http://www.unido.org/fileadmin/user\_media\_upgrade/Resources/Evaluation/THEM\_UNIDO\_MDGs‑2012\_EBook.pdf](http://www.unido.org/fileadmin/user_media_upgrade/Resources/Evaluation/THEM_UNIDO_MDGs-2012_EBook.pdf) |
|  | 2. Rapport annuel 2012, [http://www.unido.org/fileadmin/user\_media/PMO/PBC/PBC29/13‑80554\_AR2012\_Ebook.pdf](http://www.unido.org/fileadmin/user_media/PMO/PBC/PBC29/13-80554_AR2012_Ebook.pdf) |
|  | 3. Page Web : [http://www.unido.org/what‑we‑do.html](http://www.unido.org/what-we-do.html%20) |
| **Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)** | 1. Rapport annuel 2011,http://www.unfpardc.org/docs/UNFPA‑Rapport‑Annuel‑2011.pdf |
| 2. Rapport annuel 2012, http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2012/AR%202012%20FR‑Final.pdf |
| 3. FNUAP, Integrated budget estimates, 2014‑2017, [www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/executive‑board/FINAL%20UN%20VERSION%20integrated%20budget%20estimates,%202014‑2017.docx](http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/executive-board/FINAL%20UN%20VERSION%20integrated%20budget%20estimates%2C%202014-2017.docx) |
| 4. FNUAP, Institutional budget estimates for 2012‑2013, [www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/executive‑board/2012/FINAL%20UN%20VERSION%20of%20edited%20UNFPA%20institutional%20budget,%202012‑2013,%20single‑spaced.doc](http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/executive-board/2012/FINAL%20UN%20VERSION%20of%20edited%20UNFPA%20institutional%20budget%2C%202012-2013%2C%20single-spaced.doc) |
| 5. Examen à mi‑parcours du plan stratégique du FNUAP, 2008‑2013, [http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/executive‑board/2011/CORRECTED%20FINALIZED%20UN%20VERSION%20MTR%20OF%20THE%20UNFPA%20STRATEGIC%20PLAN,%20Single‑spaced.doc](http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/executive-board/2011/CORRECTED%20FINALIZED%20UN%20VERSION%20MTR%20OF%20THE%20UNFPA%20STRATEGIC%20PLAN%2C%20Single-spaced.doc) |
| **Union postale universelle (UPU)** | 1. Rapport annuel 2011, <http://www.upu.int/fileadmin/documentsFiles/resources/publications/2011AnnualReportEn.pdf> |
|  | 2. Page Web : [http://www.upu.int/nc/en/the‑upu/un‑specialized‑agency/millennium‑development‑goals/about‑mdg.html?sword\_list[0]=mdgs](http://www.upu.int/nc/en/the-upu/un-specialized-agency/millennium-development-goals/about-mdg.html?sword_list%5b0%5d=mdgs%20) |
| **Organisation mondiale de la santé (OMS)** | 1. Suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé, [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\_files/WHA66/A66\_13‑en.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_13-en.pdf) |
|  | 2. Plan stratégique à moyen terme 2008–2013 (projet modifié), <http://apps.who.int/gb/e/e_amtsp3.html> |
|  | 3. Douzième programme de travail général [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\_files/WHA66/A66\_6‑en.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_6-en.pdf) |
|  | 4. Projet de budget programme 2014‑2015, [http://www.who.int/about/resources\_planning/A66\_7‑en.pdf](http://www.who.int/about/resources_planning/A66_7-en.pdf) |
|  | 5. Statistiques sanitaires mondiales 2013, <http://www.who.int/gho/publications/world_health_statistics/EN_WHS2013_Full.pdf> |
|  | 6. Rapport sur la santé dans le monde, <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85761/2/9789240690837_eng.pdf> |
|  | 7. La santé dans le Programme de développement de l’ONU pour l’après‑2015, <http://www.who.int/topics/millennium_development_goals/post2015/en/index.html> |
|  | 8. Réforme de l’OMS : programmes et définition des priorités (20 février 2012), <http://www.who.int/dg/reform/consultation/WHO_Reform_1_en.pdf> |
|  | 9. Page Web : [http://www.who.int/topics/millennium\_development\_goals/en/](http://www.who.int/topics/millennium_development_goals/en/%20) |
|  | 10. Page Web : [http://www.who.int/topics/millennium\_development\_goals/post2015/en/index.html](http://www.who.int/topics/millennium_development_goals/post2015/en/index.html%20) |
|  | 11. Rapport annuel 2012, <http://www.who.int/kobe_centre/publications/annual_report2012_en.pdf> |
| **Organisation météorologique mondiale (OMM)** | 1. Le Plan stratégique 2012‑2015, <http://www.wmo.int/pages/about/documents/1069_en.pdf> |
|  | 2. Plan opérationnel 2012‑2015, <http://www.wmo.int/pages/about/documents/WMO_OP_2011_en.pdf> |
|  | 3. Le cadre de suivi et d’évaluation, <http://www.wmo.int/pages/about/monitoring_evaluation_en.html> |
|  | 4. Page Web : <http://www.wmo.int/pages/themes/weather/developmentgoals_en.html> |
| **Organisation mondiale du tourisme (OMT)** | 1. Rapport annuel, <http://dtxtq4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/pdf/annual_report_2012.pdf> |
|  | 2. Page Web : [http://icr.unwto.org/en/content/tourism‑millennium‑development‑goals‑mdgs](http://icr.unwto.org/en/content/tourism-millennium-development-goals-mdgs) |
| **Organisation mondiale du commerce (OMC)** | 1. L’OMC et les objectifs du Millénaire pour le développement, <http://www.wto.org/english/thewto_e/coher_e/mdg_e/mdg_e.pdf> |
|  | 2. Rapport annuel 2012, <http://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/anrep_e/anrep12_e.pdf> |
|  | 3. Rapport annuel 2013, <http://www.wto.org/english/res_e/booksp_e/anrep_e/anrep13_e.pdf> |

**APPENDICE III**

**Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle**

|  |
| --- |
| **Questionnaire d’enquête****Mesure de la contribution des institutions de l’ONU aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** |

**1. Contexte**

La question de savoir comment l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a pris récemment une importance croissante. Le Plan d’action de l’OMPI pour le développement (ci‑après dénommé “Plan d’action”) a été un puissant catalyseur des discussions en cours[[18]](#footnote-19). En particulier, dans le contexte de la recommandation n° 22 du Plan d’action, le Comité de l’OMPI du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) examine, depuis sa cinquième session tenue en novembre 2010, une série d’études et d’enquêtes consacrées à la mesure de la contribution de l’OMPI aux OMD. Sur la base des discussions antérieures, le CDIP, à sa onzième session, a demandé au Secrétariat de compiler les pratiques qu’utilisent les autres institutions des Nations Unies, notamment les autres institutions spécialisées de l’ONU, pour mesurer leur contribution à la réalisation des OMD. En réponse à cette demande, le Secrétariat de l’OMPI a examiné au total 17 institutions des Nations Unies et a établi un rapport qui a été examiné à la douzième session du Comité en mai 2013[[19]](#footnote-20).

Le Comité a ensuite demandé au Secrétariat d’étendre l’enquête aux contacts de personne à personne avec le personnel des institutions interrogées, le cas échéant, l’objectif étant d’en apprendre davantage sur la façon dont ces institutions mesurent leur contribution à la réalisation des OMD et d’élargir l’enquête à d’autres institutions et programmes de l’ONU. Le présent questionnaire a été élaboré pour faciliter ce processus.

Cette enquête vise donc à recueillir des informations qui aideront les États membres de l’OMPI à mieux comprendre les méthodes, démarches et pratiques adoptées au sein des institutions des Nations Unies et des organisations apparentées pour mesurer leur contribution à la réalisation des OMD.

**2. éléments d’information à fournir**

Vous êtes invités à répondre à chaque question aussi précisément que possible. Nous n’ignorons pas, cependant, que certaines questions peuvent ne pas être pertinentes pour votre institution/programme ou que vous pouvez ne pas disposer des informations demandées. Si tel est le cas, merci de l’indiquer ou de ne pas répondre.

**2.1 Auteur des réponses au questionnaire :**

Nom :

Fonction :

Unité administrative :

Institution/programme :

Coordonnées :

**2.2 Mandat de l’institution/du programme et engagement vis‑à‑vis des OMD**

1. Quel est le principal mandat de votre institution/programme?

Cliquez ici pour la saisie du texte.

1. Résumez en quoi consiste l’engagement de votre institution/programme vis‑à‑vis des OMD?

Cliquez ici pour la saisie du texte.

1. Votre institution/programme joue‑t‑elle/il le rôle de chef de file en ce qui concerne l’un des aspects des OMD? Si oui, veuillez décrire son rôle et indiquer si elle/il recueille des données générales à ce sujet et/ou fait rapport sur ces données.

Cliquez ici pour la saisie du texte.

1. Une personne, une division ou une unité en particulier est‑elle responsable des OMD au sein de votre institution/programme?

Cliquez ici pour la saisie du texte.

**2.3 Rapport sur les OMD**

1. Est‑ce que votre institution/programme fait rapport sur les OMD soit expressément soit dans le cadre de son rapport annuel ou de ses autres rapports périodiques? Si oui, veuillez préciser le titre des rapports en question et indiquer comment y accéder.

Cliquez ici pour la saisie du texte.

1. Est‑ce que votre institution/programme dispose d’un site Internet ou d’une page Web consacré(e) aux OMD? Si oui, veuillez fournir le lien vers le site ou la page en question.

Cliquez ici pour la saisie du texte.

**2.4 Mesure de la contribution organisationnelle aux OMD**

1. Les progrès allant dans le sens de la réalisation des OMD sont‑ils mesurés par rapport aux résultats globaux d’exécution de votre institution/programme dans des plans stratégiques, programmes et budgets et/ou rapports annuels?

Cliquez ici pour la saisie du texte.

1. Si les progrès allant dans le sens de la réalisation des OMD sont mesurés par rapport aux résultats globaux d’exécution de votre institution/programme, existe‑t‑il des indicateurs ou mesures spécifiquement consacrés aux OMD dans le cadre de cette évaluation?

Cliquez ici pour la saisie du texte.

1. Existe‑t‑il d’autres analyses (outre les rapports établis d’après les résultats globaux d’exécution organisationnelle) de la contribution de votre institution/programme aux OMD? Si oui, veuillez préciser le titre des documents en question et indiquer comment y accéder.

Cliquez ici pour la saisie du texte.

1. Existe‑t‑il des documents ou rapports externes importants (dont vous avez connaissance) qui analysent ou critiquent la contribution de votre institution/programme aux OMD? Si oui, lesquels?

Cliquez ici pour la saisie du texte.

**2.5 Autres commentaires**

Avez‑vous d’autres commentaires en ce qui concerne la manière dont votre institution/programme mesure sa contribution aux OMD?

Cliquez ici pour la saisie du texte.

**En vous remerciant pour votre aide et votre contribution.**

 [L’annexe II suit.]

**ANNEXE II**

# INTRODUCTION

Dans le contexte du débat sur la contribution de l’OMPI à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (CDIP/11), le Secrétariat a été prié de soumettre à la prochaine session du Comité un rapport succinct sur la manière dont l’OMPI a contribué jusqu’ici aux OMD, s’inspirant des études existantes commandées sur cette question, y compris mais sans s’y limiter le document CDIP/11/3, notamment l’information sur la contribution de l’OMPI aux six cibles des OMD 1, 6 et 8, utilisant pour ce faire la méthodologie figurant dans le document CDIP/11/3, et une évaluation descriptive de la manière dont l’OMPI contribue aux cinq autres OMD.

# MÉTHODOLOGIE

Dans l’élaboration de l’annexe II, la méthodologie mentionnée dans le document CDIP/11/3 (<http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/en/cdip_11/cdip_11_3.pdf>), qui a été notée à la onzième session, a été consultée et a fourni la base des deux tableaux que contient la section I de l’annexe II. Depuis lors, la présente section a été révisée, l’objectif étant d’intégrer le résumé des OMD 1, 6 et 8, avec des exemples de 2012, conformément à la décision prise à la douzième session.

En outre, d’autres études existantes, à savoir CDIP/10/9 (<http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/en/cdip_10/cdip_10_9.pdf>) et CDIP/5/3 (<http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/en/cdip_5/cdip_5_3.pdf>), ont également été consultées. Ces documents fournissent un modèle qui décrit les programmes et activités concernés de l’OMPI et qui les cartographie en fonction des OMD pertinents. Ce modèle a constitué la base de l’élaboration de la section II de l’annexe II.

# SECTION I

**OMD 1 : Éliminer l’extrême pauvreté et la faim**

Comme le montre le tableau 1, les objectifs et indicateurs associés pour mesurer les progrès accomplis en ce qui concerne l’OMD 1 sont axés sur deux aspects : l’augmentation de l’emploi et des revenus, d’une part, et la réduction de la proportion de personnes qui souffrent de la faim, d’autre part, avec un indicateur spécifique pour les enfants de moins de cinq ans qui souffrent de faim et de malnutrition. Bien qu’il soit difficile d’imputer les activités de l’OMPI directement à ces indicateurs, les travaux normatifs et l’assistance technique de l’OMPI aident globalement à tendre vers la réalisation de l’OMD 1. S’agissant des indicateurs d’emploi et de revenus de l’OMD 1, les travaux de l’OMPI soutiennent le développement d’un environnement favorable à l’essor du commerce et du secteur privé, notamment des PME, sachant que ces dernières peuvent jouer un rôle important dans la création d’emplois. En soutenant le développement et la diffusion des technologies, les travaux de l’OMPI peuvent aussi contribuer à la productivité et à l’innovation agricole, et donc à l’approvisionnement alimentaire. Ces questions revêtent un caractère d’autant plus essentiel que l’agriculture joue un rôle crucial dans les économies des pays en développement, en particulier en Afrique.

En 2012, l’OMPI a continué de soutenir une coopération renforcée entre les États membres sur l’élaboration de cadres politiques et normatifs équilibrés en matière de la propriété intellectuelle. Les débats sur le développement progressif des différents systèmes de propriété intellectuelle au sein des différents comités permanents de l’OMPI ont continué à être ouverts à tous et placés sous le contrôle des membres des comités, suivant une démarche tenant compte des différents niveaux de développement et un processus participatif. En outre, en 2012, une série de pays ont demandé l’avis de l’OMPI sur la façon d’utiliser les éléments de flexibilité multilatérale disponibles pour tenir compte des intérêts nationaux particuliers qui sont spécifiques à leur pays. Sachant que les instruments juridiques bilatéraux et régionaux couvrent de plus en plus les questions de propriété intellectuelle, l’assistance législative de l’OMPI a également été élargie aux engagements pris dans le cadre de ces accords. Le développement des activités législatives des États membres s’est poursuivi en 2012, en raison notamment de l’adhésion de pays aux processus d’intégration économique régionale, de la signature d’accords bilatéraux de libre‑échange entre certains pays, de la révision par certains pays de leurs lois sur les brevets pour s’adapter aux politiques publiques locales et enfin de l’adhésion de pays aux traités multilatéraux sur les brevets.

Dans le domaine du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, l’OMPI a fourni des conseils juridiques en réponse à des demandes individuelles. Afin de soutenir le renforcement des capacités des pays en développement, notamment des PMA, en matière de développement des entreprises, l’OMPI a également mis en œuvre le Projet relatif à la propriété intellectuelle et la création de marques de produits aux fins de développement des entreprises dans les pays en développement, notamment les PMA.

L’OMPI a poursuivi ses travaux de renforcement des capacités institutionnelles et humaines des pays en développement, notamment des PMA, en matière de soutien aux industries de la création[[20]](#footnote-21). En ce qui concerne les cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle, des progrès ont été réalisés au sein du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR). Ainsi, en juin 2012, les États membres de l’OMPI ont adopté le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles. Des conseils juridiques sur le droit d’auteur ont également été fournis à la demande des États membres.

Grâce à ses efforts pour soutenir la compétitivité des entreprises nationales, notamment celle des PME, dans les pays en développement, en particulier les PMA, l’OMPI a contribué à la réalisation de l’OMD 1. En 2012, les initiatives suivantes notamment ont permis de renforcer la sensibilisation aux possibilités qui s’ouvrent aux PME grâce au système de propriété intellectuelle : sept programmes de formation des formateurs ainsi que la traduction et l’adaptation par rapport au contexte local de contenus sur la propriété intellectuelle à l’intention des entreprises. L’outil multimédia IP PANORAMATM a été complété par un module sur les questions de propriété intellectuelle et de franchisage. Des étudiants ont également suivi une formation internationale à distance sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle au service des entreprises, fondée sur l’outil IP PANORAMATM. Le programme a également contribué à la promotion de politiques appropriées et de la cohérence des initiatives en matière de propriété intellectuelle au service des PME aux niveaux national, sous‑régional et régional.

La protection appropriée des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et des ressources génétiques contribue également à la réalisation de l’OMD 1 en veillant à ce que les communautés locales qui préservent et perpétuent ces ressources et actifs perçoivent une part équitable des avantages économiques découlant de leur exploitation. Les négociations se sont poursuivies en 2012 au sein du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC). En outre, quatre pays et organisations régionales ont bénéficié d’une assistance juridique et politique. L’OMPI a coopéré en qualité de partenaire technique à des projets régionaux tels que le Cadre régional des Caraïbes sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques, le Plan d’action pour les savoirs traditionnels dans le Pacifique et un projet financé par le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) et par le Fonds pour l’environnement mondial (FEP) dans certains pays d’Amérique latine et des Caraïbes sur la mise en œuvre de l’accès aux ressources génétiques et au partage des avantages. En collaboration avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, l’OMPI a donné des conseils sur la gestion de la propriété intellectuelle aux organisateurs du Festival 2012 des arts du Pacifique, tenu dans les îles Salomon. L’OMPI a également mis à disposition une série de courtes publications accessibles sur les questions essentielles; elle a également publié, pour consultation, son projet d’instrument de gestion dans le cadre de la fixation des savoirs traditionnels. Ces activités ont permis de mieux comprendre les enjeux, de développer la législation et les politiques nationales et régionales et de mettre en place des solutions pratiques aux niveaux régional, national et communautaire, en complément de l’action normative de l’IGC.

En vue de renforcer le potentiel et les capacités d’innovation au niveau national, au cours de l’année 2012, l’OMPI a continué d’aider les pays en développement, notamment les PMA, à concevoir, améliorer et mettre en œuvre des stratégies nationales de propriété intellectuelle qui soient à la fois conformes à leurs plans de développement d’ensemble et capables de stimuler l’innovation et la créativité. Dans le cadre du projet Renforcement des capacités des institutions et des utilisateurs aux niveaux national, sous‑régional et régional qui s’est achevé en mai 2012, il a été mis au point une méthodologie à la fois normalisée et souple et une panoplie d’outils de formulation de plans et stratégies de propriété intellectuelle à l’échelle nationale. La méthodologie et les outils sont en train d’être rationnalisés pour pouvoir être utilisés dans les processus de formulation des stratégies de propriété intellectuelle dans les pays en développement, notamment les PMA.

L’accès aux technologies et à la connaissance représente un autre facteur déterminant pour la réalisation de l’OMD 1; l’OMPI joue un rôle essentiel en la matière. En 2012, le nouveau système PATENTSCOPE, introduit en 2011, a été amélioré. Des événements nationaux de formation et des activités sous‑régionales de formation ont été organisés, et le nombre d’États membres établissant des centres d’appui à la technologie et à l’innovation (TISC) dans leur pays a augmenté, passant à 36 au total. Le nombre d’utilisateurs du Programme d’accès à la recherche pour le développement et l’innovation (ARDI), un programme de l’OMPI qui facilite l’accès aux revues scientifiques et techniques, a considérablement augmenté en 2012; le nombre de revues à comité de lecture mises à la disposition des organismes remplissant les conditions requises a également augmenté de façon spectaculaire. Une série de projets thématiques achevés peuvent également contribuer à la réalisation de l’OMD 1 en améliorant l’accès à la technologie et aux savoirs. La phase I du projet intitulé “Élaboration d’’instruments permettant d’accéder à l’information en matière de brevets” a été achevée et évaluée en 2012. Les activités de suivi du projet thématique du Plan d’action pour le développement intitulé “La propriété intellectuelle et le domaine public” ont également été complétées. En outre, le projet intitulé *Renforcement des capacités d’utilisation de l’information technique et scientifique axée sur les technologies appropriées pour répondre à certains enjeux de développement* (recommandations n° 19, 30 et 31), qui a été complété et évalué, a également contribué à la réalisation de l’OMD 1 en examinant comment mettre les technologies appropriées à la disposition des communautés et des organisations des PMA et comment les mettre en œuvre au sein de ces communautés et de ces organisations.

L’interface entre la propriété intellectuelle et l’innovation agricole est également essentielle à la réalisation de l’OMD 1, en particulier de la Cible 1.C : *“Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim”*. Les activités du Programme intitulé Propriété intellectuelle et défis mondiaux, lequel traite des questions urgentes et interdépendantes qui se posent au niveau mondial, notamment de la sécurité alimentaire, de la santé mondiale et du changement climatique, sont au cœur des travaux de l’OMPI en la matière. En 2012, les efforts visant à ce que les décideurs politiques appréhendent mieux les questions qui se trouvent à l’interface des problèmes mondiaux, d’une part, et de l’innovation et de la propriété intellectuelle, d’autre part, ont progressé de manière effective. Les travaux sur la relation entre la propriété intellectuelle et la sécurité alimentaire ont progressé en 2012 grâce à la poursuite de l’exploration d’une étude de cas sur la propriété intellectuelle, l’innovation et la sécurité alimentaire, menée conjointement avec le gouvernement de la Tanzanie et d’autres parties prenantes.

En 2012, l’OMPI a poursuivi son étroite coopération avec des partenaires internationaux, notamment la FAO, l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture (TIRPG). Cette coopération visait la réalisation de l’OMD 1 par le biais de la conservation et de l’utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l’alimentation et l’agriculture et grâce au partage juste et équitable des avantages découlant de l’utilisation de ces ressources, conformément à la Convention sur la diversité biologique, pour une agriculture durable et aux fins de sécurité alimentaire. En 2012, le Secrétariat de l’OMPI a participé en tant qu’observateur aux réunions relatives à la Convention sur la diversité biologique (CDB) et au Protocole de Nagoya sur l’accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation[[21]](#footnote-22).

**OMD 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d’autres maladies[[22]](#footnote-23)**

De même que pour les OMD 4 et 5, l’OMPI continue de jouer un rôle important dans les domaines en rapport avec la santé en mettant l’accent sur les brevets et l’accès aux médicaments. De plus amples informations sur ces travaux figurent dans les OMD 4 et 5.

**OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

L’OMPI a pris l’engagement de contribuer à l’OMD 8 et à l’objectif visant à mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Les objectifs et indicateurs de l’OMD 8 les plus pertinents par rapport aux travaux de l’OMPI sont les suivants : *“Cible 8.E : En coopération avec l’industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement”* et *“Cible 8.F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l’information et de la communication, soient accordés à tous”.* À cet effet, l’OMPI a poursuivi le renforcement de son engagement vis‑à‑vis des travaux de l’ONU et a continué de remplir activement son rôle d’institution spécialisée du système des Nations Unies, de renforcer les partenariats existants et d’en établir de nouveaux tout au long de l’année 2012. En outre, l’OMPI a poursuivi le renforcement de sa coopération avec le secteur privé et a continué d’assurer la participation active des parties prenantes non gouvernementales à ses travaux.

Le consortium WIPO Re : Search a bien progressé en 2012, avec le doublement du nombre de ses adhérents et le lancement de 13 programmes de collaboration en matière de recherche entre différents membres au cours de sa première année. WIPO Re : Search est composé de 10 membres originaires de neuf pays africains. Outre plusieurs collaborations en matière de recherche impliquant des centres de recherche en Afrique, des scientifiques africains originaires du Cameroun, d’Égypte et du Ghana sont en train de développer leurs compétences en matière de recherche dans les établissements des pays développés membres de WIPO Re : Search grâce à l’accord de fonds en dépôt signé entre l’OMPI et le gouvernement de l’Australie.

WIPO GREEN, une plate‑forme de partenariat conçue pour le transfert, l’adaptation et l’adoption accélérés de technologies “vertes”, a également fortement progressé en tant que projet pilote en 2012. Ainsi, des technologies et besoins ont été téléchargés tout au long de l’année 2012, et de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées à la base de données. Le nombre d’abonnements aux bulletins mensuels WIPO GREEN a augmenté, dépassant les 500 abonnés. Deux études de cas montrant des transferts de technologie verte réussis et plusieurs débats tenus avec des partenaires stratégiques, dont le Pacte mondial des Nations Unies, le PNUE, le PNUD et l’ONUDI, ainsi qu’avec des institutions de financement comme infoDev et la Banque asiatique de développement, ont également été publiées. Ce partenariat représente une contribution pertinente à la cible 8.F de l’OMD 8, ainsi qu’à l’OMD 7.

En ce qui concerne la cible 8.F (technologies de l’information et de la communication), l’OMPI collabore activement avec l’UIT sur une série de questions et contribue aux processus de suivi du Sommet mondial sur la société de l’information et aux travaux du Forum sur la gouvernance de l’Internet. Le programme de l’OMPI sur le droit d’auteur et les droits connexes, en étroite collaboration avec le Programme de l’OMPI en matière de relations extérieures, a organisé une série de séances d’information avec plusieurs parties prenantes afin de sensibiliser les différents acteurs impliqués aux questions qui se situent à l’interface entre la propriété intellectuelle et la société de l’information. En outre, le projet de mise en œuvre des recommandations du Plan d’action pour le développement de l’OMPI intitulé *“Propriété intellectuelle, techniques de l’information et de la communication (TIC), fracture numérique et accès aux savoirs”* a été achevé et évalué en 2012. Dans le cadre de ce projet, une étude sur l’utilisation du droit d’auteur pour promouvoir l’accès à l’information et aux contenus créatifs a été préparée par un groupe d’experts externes puis présentée à la neuvième session du CDIP.

En ce qui concerne la cible 8.B (répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés), l’OMPI a continué de faciliter l’utilisation de la propriété intellectuelle aux fins de développement et d’autonomisation des pays en développement, notamment des PMA, et a poursuivi l’exploitation de la propriété intellectuelle pour renforcer leurs capacités d’innovation nationales, assurant une assistance technique spécifique aux besoins de chaque pays, homogène et bien coordonnée. L’OMPI a fourni une assistance technique aux pays en développement, notamment aux PMA, en ce qui concerne la formulation et la modernisation de la législation dans le domaine de la propriété intellectuelle, en tenant compte des exigences spécifiques de chaque pays et des flexibilités internationales dans le domaine de la propriété intellectuelle. L’attention particulière vis‑à‑vis des PMA incluait également des activités de coopération ciblées dans les domaines de l’innovation, de la créativité et du développement. Les livrables de l’OMPI adoptés en 2011 à l’occasion de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (ONU – PMA IV) ont permis de continuer d’accentuer la cohésion et de se concentrer sur l’apport d’assistance technique aux PMA.

Enfin, en 2012, de nouveaux partenariats ont été établis avec les communautés économiques régionales et les institutions intergouvernementales, à savoir le Conseil de coopération du Golfe, l’Union économique et monétaire ouest‑africaine (UEMOA) et l’Organisation internationale de la francophonie (OIF), l’objectif étant de créer des synergies et/ou de renforcer les synergies existantes pour de meilleurs résultats en matière de développement. La contribution de l’OMPI aux travaux du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD concerne notamment l’OMD 8.

**Tableau 1 : MISE EN PARALLÈLE DES OMD 1, 6 ET 8 ET DES CIBLES AVEC LE CADRE DE GESTION DES RÉSULTATS 2012‑2013 DE L’OMPI ET LES RÉSULTATS D’EXÉCUTION À MI‑PARCOURS EN 2012**

|  |
| --- |
| **OMD Objectif 1 : Éliminer l’extrême pauvreté et la faim** |
| **Cibles visées dans les OMD Cible 1.C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI pour 2012‑2013** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif I : Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Coopération et consensus renforcés entre les États membres en ce qui concerne le développement des cadres politiques et juridiques pour le système international des brevets, les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques, le droit d’auteur et les droits connexes, les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques | Avancement des travaux concernant la mise en œuvre des mesures et des programmes convenus par le SCP | SCP/18 est convenu de poursuivre les débats au cours de la dix‑neuvième session du SCP, sur les mêmes points de l’ordre du jour que le SCP/18. |
| Accord international sur un cadre normatif pour les dessins et modèles industriels | Les Assemblées générales de l’OMPI ont incité le SCT à accélérer ses travaux dans le but de progresser sur ses propositions de base pour un Traité sur le droit des marques (WO/GA/41/18, paragraphe 231). |
|  | Progrès visant à parvenir à un accord sur les points en cours de l’ordre du jour du SCT | Avancement sur les projets d’articles et de règles dans le domaine du droit et de la pratique en matière de dessins et modèles industriels.Poursuite des travaux sur la protection des noms de pays.Le SCT a tenu une réunion sur le rôle et la responsabilité des intermédiaires Internet dans le domaine des marques mais a par la suite décidé de ne pas poursuivre ses travaux sur ce point spécifique. |
|  | Nombre de ratifications/ adhésions au Traité de Singapour | Quatre ratifications supplémentaires en 2012 (Royaume‑Uni, Kazakhstan, Nouvelle‑Zélande et Islande). |
|  | Début des travaux par le SCT sur les indications géographiques  | SCT n’a pas lancé de travaux sur les indications géographiques en 2012. |
|  | Conclusions approuvées par les États membres dans chacune des sessions du SCCR | Les deux sessions du SCCR[[23]](#footnote-24) ont décidé de poursuivre les travaux sur les questions inscrites à l’ordre du jour, notamment les limitations et exceptions pour les déficients visuels et autres personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés; la protection pour les organisations de radiodiffusion, les limitations et exceptions pour les bibliothèques et les archives, et les limitations et les exceptions pour les établissements d’enseignement et les instituts de recherche. |
|  | Avancement des travaux en vue d’un accord sur les questions actuellement à l’ordre du jour du SCCR | Texte du Traité de Beijing adopté en juin 2012. Décision de convoquer une conférence diplomatique à Marrakech prise en décembre 2012. Pour tous les points inscrits à l’ordre du jour du SCCR, les travaux respectent les objectifs fixés. |
|  | Avancement des négociations au sein de l’IGC en vue de l’élaboration d’un ou plusieurs instruments juridiques internationaux | Avancement continu des négociations |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développe‑ment* | Résultat i) : Politiques, stratégies et plans de développement nationaux clairement définis et cohérents en matière d’innovation et de propriété intellectuelle, conformes aux objectifs et aux priorités de développement à l’échelle nationale | Nombre de pays ayant élaboré leurs politiques, leurs stratégies ou leurs plans en matière de propriété intellectuelle ou ayant entrepris leur mise en œuvre chaque année (Afrique) | * Maurice (en attente d’adoption par le Parlement)
* Sénégal (mémorandum d’accord signé en 2011; mise en œuvre en cours)
* Seychelles (mémorandum d’accord à l’étude)
* République‑Unie de Tanzanie (mise en œuvre en cours)
* Ghana (en cours)
 |
| Des consultations sont en cours dans huit pays (Botswana, Burundi, Congo, Gambie, Maurice, Seychelles, République‑Unie de Tanzanie et Tchad) |
| * Botswana (stratégie de propriété intellectuelle)
* Gambie (stratégie et politique de propriété intellectuelle)
* Seychelles (politique de propriété intellectuelle)
* Maurice (politique de propriété intellectuelle)
* République‑Unie de Tanzanie (stratégie et politique de propriété intellectuelle)
 |
| Nombre de pays dotés de mécanismes appropriés pour l’élaboration et la mise en œuvre de stratégies en matière de propriété intellectuelle (pays arabes) | Trois pays (Algérie, Oman et Qatar). |
| Nombre de pays ayant des initiatives présentant des liens avec les plans nationaux en matière de propriété intellectuelle (pays arabes) | Trois pays (Algérie, Égypte et Yémen). |
| Nombre de pays ayant introduit des politiques et des stratégies en matière de propriété intellectuelle dans leurs procédures nationales d’approbation (Asie et Pacifique)  | Travaux en cours dans six pays (Cambodge, îles Salomon, Népal, Tonga, Vanuatu et Viet Nam) |
| Nombre de pays ayant adopté des politiques et des stratégies en matière de propriété intellectuelle (Asie et Pacifique) | Les procédures d’adoption avancent dans trois pays cibles (Bhoutan, Mongolie et Samoa)  |
| Nombre de pays dans lesquels ont été menés des activités ou des projets qui contribuent à l’élaboration de stratégies et politiques en matière de propriété intellectuelle (Amérique latine et Caraïbes) | Huit pays (Équateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine, El Salvador et Trinité‑et‑Tobago) |
| Nombre de pays dans lesquels ont été menés des activités ou projets qui contribuent à la mise en œuvre de stratégies et politiques en matière de propriété intellectuelle (Amérique latine et Caraïbes)  | Cinq pays (Argentine, Barbade, Colombie, Costa Rica et Uruguay) |
| Nombre de PMA ayant introduit des considérations de propriété intellectuelle propres aux PMA dans leurs stratégies ou politiques nationales en matière de propriété intellectuelle (PMA) | Trois PMA (Bangladesh, Éthiopie et Madagascar) |
| Nombre de pays ayant élaboré des stratégies ou des plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs nationaux de développement | Cinq pays (Bélarus, Monténégro, République de Moldova, Roumanie et ex‑République yougoslave de Macédoine) ont approuvé une stratégie nationale de propriété intellectuelle ou s’apprêtent à le faire. L’élaboration ou la révision de la stratégie a débuté en République tchèque, au Tadjikistan, en Slovaquie et en Ukraine. |
| Pourcentage de fonctionnaires d’offices de propriété intellectuelle formés qui utilisent leurs compétences améliorées dans le cadre de leur travail | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de spécialistes de la propriété intellectuelle qui font part d’une meilleure compréhension des questions de propriété intellectuelle | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de participants satisfaits de la qualité des ateliers et des séminaires sur l’innovation et sa commercialisation | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Nombre de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle comprenant une composante innovation ou technologie | Aucune |
| *Objectif IV : Coordination et développe‑ment de l’infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle* | Résultat ii) : Améliorer l’accessibilité et l’utilisation de l’information, des connaissances et des technologies en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l’innovation et la créativité et de renforcer l’accès aux œuvres de création protégées et à celles qui sont dans le domaine public | Nombre d’intermédiaires de confiance et de titulaires ayant rejoint le réseau du système TIGAR, y compris de pays en développement et de pays les moins avancés | 10 intermédiaires de confiance et 20 titulaires de droit ont rejoint le système TIGAR en 2012. |
| Nombre d’œuvres protégées par le droit d’auteur distribuées auprès des intermédiaires de confiance et rendues accessibles aux déficients visuels par‑delà les frontières par le réseau du système TIGAR | 450 livres en formats accessibles, téléchargés à partir du système TIGAR en 2012. |
| Nombre d’utilisateurs qui bénéficient des services des centres par trimestre et par pays | Entre 300 (min.) et 750 (max.) utilisateurs en moyenne bénéficient des services des centres par jour |
| Nombre d’États membres qui ont renforcé leur cadre de propriété intellectuelle et établi des bureaux de transfert de technologie | Un projet de bureau de transfert de technologie concernant 5 États membres de la région arabe a été lancé en Tunisie. Une évaluation des besoins a été entreprise en décembre 2012, jetant les bases d’un plan d’action officiel qui doit être examiné et adopté par le gouvernement en 2013, sous réserve que les fonds nécessaires soient disponibles.Remarque : Ce projet accuse du retard sur son programme en raison d’un financement externe attendu qui tarde à se matérialiser. L’OMPI a organisé des réunions à ce sujet et est optimiste quant aux chances d’obtenir les fonds prévus et de mener le projet à terme. |
|  | Dans le cadre de l’initiative universitaire de l’OMPI, 20 bureaux de transfert de technologie ont participé à l’élaboration de politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle (CESAO 5, Maroc 6, Chili 5, Philippines 5 et Ghana 1)).*Structure d’innovation en réseau :* Élaboration d’un projet de document‑cadre sur une innovation en réseau qui utilise l’imagerie satellitaire pour repérer les nappes d’eau souterraine et pour promouvoir des technologies locales de pompage d’eau.Un document‑cadre plus précis sera élaboré pour permettre l’intégration modulaire des rapports panoramiques de brevet (amont), des concours technologiques et des centres d’appui à la technologie et à l’innovation (amont), des écotechnologies s’appuyant sur WIPO GREEN (parallèle) et des programmes de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle (aval), afin de présenter un projet dont le coût serait réduit au minimum pour l’OMPI et dans lequel elle exercerait un rôle de facilitation. |
| Nombre d’utilisateurs différents par trimestre/système (PATENTSCOPE/Base de données mondiale sur les marques) | 219 00013 000 |
| Nombre de langues dans lesquelles il est possible de faire des recherches multilingues | 12 en Beta (Cumulative) |
| Nombre de réseaux nationaux de centres de technologie et d’appui à l’innovation (CATI) lancés | 16 réseaux CATI additionnels lancés : Afrique (10); Région arabe (1); Amérique latine et Caraïbes (4); Certains pays d’Europe et d’Asie (1) |
| % d’utilisateurs satisfaits des services par les centres | Très satisfaits : 33%Assez satisfaits : 44% |
| Nombre d’utilisateurs de services d’information à valeur ajoutée (service de recherche d’informations techniques, rapports sur la cartographie des brevets et coopération internationale en matière d’examen) | Pour le service ICE/WPIS : 241 demandes de recherche reçues en 2012 de 19 pays, y compris 101 demandes de rapports d’examen ICEPour les rapports :13 102 visites (clicks)8930 téléchargements en PDF |
| Pourcentage de bénéficiaires satisfaits des services d’information à valeur ajoutée (service de recherche d’informations techniques, rapports sur la cartographie des brevets et coopération internationale en matière d’examen) | Les enquêtes d’évaluation sur la satisfaction des rapports ICE/WPIS sont actuellement débattues avec les offices donateurs. Il est prévu que la mise en œuvre commencera en 2013.Pour les PLR : 88% des utilisateurs de premier et second niveaux étaient satisfaits des rapports;67% des utilisateurs jugeaient ces rapports utiles pour leurs travaux. |
| Nombre d’utilisateurs inscrits aux programmes aRDI et ASPI | Le programme aRDI avait 230 utilisateurs inscrits dont 110 étaient actifs. Le programme ASPI avait 30 utilisateurs inscrits dont 12 étaient actifs. |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux* | Résultat i) Reconnaissance de l’OMPI en tant que source fiable d’appui, d’assistance et de référence en ce qui concerne l’information en matière d’innovation et de propriété intellectuelle dans les processus de politique publique pertinents | Nombre et éventail de demandes émanant des États membres et des organisations internationales concernant des contributions de l’OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle en rapport avec les questions d’intérêt général à l’échelle mondiale | Le programme a reçu une demande d’organisation d’une manifestation commune sur la propriété intellectuelle et le changement climatique de la World Bank‑infoDev initiative, Kenya Climate Innovation Center. À la demande d’un centre d’excellence du Réseau africain pour l’innovation dans le domaine des médicaments et des produits diagnostiques et en coopération avec le programme 30, un programme de formation personnalisée de l’OMPI intitulé La concession de licences de technologie a été organisé à Genève les 1er et 2 novembre 2012.  |
| **OMD Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d’autres maladies** |
| **OMD Cible 6.B : D’ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l’accès aux traitements contre le VIH/sida****OMD Cible 6.C : D’ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d’autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI pour 2012‑2013** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement* | Résultat i) : Politiques, stratégies et plans de développement nationaux clairement définis et cohérents en matière d’innovation et de propriété intellectuelle, conformes aux objectifs et aux priorités de développement à l’échelle nationale | Nombre de pays ayant élaboré leurs politiques, leurs stratégies ou leurs plans en matière de propriété intellectuelle ou ayant entrepris leur mise en œuvre chaque année (Afrique) | * Maurice (en attente d’adoption par le Parlement)
* Sénégal (mémorandum d’accord signé en 2011; mise en œuvre en cours)
* Seychelles (mémorandum d’accord à l’étude)
* République‑Unie de Tanzanie (mise en œuvre en cours)
* Ghana (en cours)
 |
| Des consultations sont en cours dans huit pays (Botswana, Burundi, Congo, Gambie, Maurice, Seychelles, République‑Unie de Tanzanie et Tchad) |
| * Botswana (stratégie de propriété intellectuelle)
* Gambie (stratégie et politique de propriété intellectuelle)
* Seychelles (politique de propriété intellectuelle)
* Maurice (politique de propriété intellectuelle)
* République‑Unie de Tanzanie (stratégie et politique de propriété intellectuelle)
 |
| Nombre de pays dotés de mécanismes appropriés pour l’élaboration et la mise en œuvre de stratégies en matière de propriété intellectuelle (pays arabes) | Trois pays (Algérie, Oman et Qatar). |
| Nombre de pays ayant des initiatives présentant des liens avec les plans nationaux en matière de propriété intellectuelle (pays arabes) | Trois pays (Algérie, Égypte et Yémen). |
| Nombre de pays ayant introduit des politiques et des stratégies en matière de propriété intellectuelle dans leurs procédures nationales d’approbation (Asie et Pacifique)  | Travaux en cours dans six pays (Cambodge, îles Salomon, Népal, Tonga, Vanuatu et Viet Nam) |
| Nombre de pays ayant adopté des politiques et des stratégies en matière de propriété intellectuelle (Asie et Pacifique) | Les procédures d’adoption avancent dans trois pays cibles (Bhoutan, Mongolie et Samoa)  |
| Nombre de pays dans lesquels ont été menés des activités ou des projets qui contribuent à l’élaboration de stratégies et politiques en matière de propriété intellectuelle (Amérique latine et Caraïbes)  | Huit pays (Équateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine, El Salvador et Trinité‑et‑Tobago) |
| Nombre de pays dans lesquels ont été menés des activités ou projets qui contribuent à la mise en œuvre de stratégies et politiques en matière de propriété intellectuelle (Amérique latine et Caraïbes)  | Cinq pays (Argentine, Barbade, Colombie, Costa Rica et Uruguay) |
| Nombre de PMA ayant introduit des considérations de propriété intellectuelle propres aux PMA dans leurs stratégies ou politiques nationales en matière de propriété intellectuelle (PMA) | Trois PMA (Bangladesh, Éthiopie et Madagascar) |
| Nombre de pays ayant élaboré des stratégies ou des plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs nationaux de développement | Cinq pays (Bélarus, Monténégro, République de Moldova, Roumanie et ex‑République yougoslave de Macédoine) ont approuvé une stratégie nationale de propriété intellectuelle ou s’apprêtent à le faire. L’élaboration ou la révision de la stratégie a débuté en République tchèque, au Tadjikistan, en Slovaquie et en Ukraine. |
| Pourcentage de fonctionnaires d’offices de propriété intellectuelle formés qui utilisent leurs compétences améliorées dans le cadre de leur travail | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de spécialistes de la propriété intellectuelle qui font part d’une meilleure compréhension des questions de propriété intellectuelle | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de participants satisfaits de la qualité des ateliers et des séminaires sur l’innovation et sa commercialisation | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Nombre de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle comprenant une composante innovation ou technologie | Aucune |
| *Objectif VI : Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Progrès du dialogue international de politique générale entre les États membres de l’OMPI en ce qui concerne la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d’action pour le développement | Accord permanent des États membres sur les activités de fond du Comité consultatif de l’OMPI sur l’application des droits (ACE) au cours de l’exercice biennal, en prenant en considération les préoccupations relatives au développement | Les États membres se sont mis d’accord sur le futur programme de ce comité, qui comprendra des modes extrajudiciaires de règlement des litiges et des mesures préventives pour compléter les mesures d’application (voir le paragraphe 34 du projet de résumé présenté par le président – document WIPO/ACE/8/12 Prov.). |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux*  | Résultat i) : Reconnaissance de l’OMPI en tant que source fiable d’appui, d’assistance et de référence en ce qui concerne l’information en matière d’innovation et de propriété intellectuelle dans les processus de politique publique pertinents | Nombre et éventail de demandes émanant des États membres et des organisations internationales concernant des contributions de l’OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle en rapport avec les questions d’intérêt général à l’échelle mondiale | Le programme a reçu une demande d’organisation d’une manifestation commune sur la propriété intellectuelle et le changement climatique de la World Bank‑infoDev initiative, Kenya Climate Innovation Center. À la demande d’un centre d’excellence du Réseau africain pour l’innovation dans le domaine des médicaments et des produits diagnostiques et en coopération avec le programme 30, un programme de formation personnalisée de l’OMPI intitulé La concession de licences de technologie a été organisé à Genève les 1er et 2 novembre 2012. |
| **OMD Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement** |
| **Cible 8.B : Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés (PMA)** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI pour 2012‑2013** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement* | Résultat iv) : Renforcement ou établissement de mécanismes, de programmes et de partenariats de coopération dans les PMA | Nombre de partenariats établis dans les PMA entre les organisations gouvernementales, le secteur privé, les ONG et d’autres partenaires du développement (PMA) | Les partenariats conclus au Bangladesh, au Népal et en Zambie en 2011 ont été renforcés par la création de groupes d’experts ou de parties prenantes spécialisés dans les technologies appropriées. |
| Nombre de programmes de propriété intellectuelle mis en œuvre conjointement avec d’autres organismes des Nations Unies et d’autres organisations intergouvernementales (PMA) | L’OMPI a participé aux réunions consultatives interinstitutionnelles organisées par le Bureau du Haut‑Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Il s’agit d’une activité du système des Nations Unies qui fait partie intégrante du processus de consultation concernant la coopération des Nations Unies avec les PMA.L’OMPI a prêté une assistance technique et consultative aux PMA, dans le cadre de la procédure d’évaluation des besoins de l’OMC pour répondre aux besoins et aux priorités des PMA dans le domaine de l’application de l’Accord sur les ADPIC pendant leur période de grâce. L’OMPI a participé activement aux programmes régionaux, sous‑régionaux et nationaux organisés par l’OMC à l’intention des PMA.  |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux* | Résultat ii) : Les instruments axés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour répondre aux défis mondiaux  | Nombre de participants des plates‑formes axées sur la propriété intellectuelle | WIPO Re:Search : 61 membres (fournisseurs, utilisateurs et partisans) (chiffre cumulatif)WIPO GREEN : 20 participants (organisations coopérantes, fournisseurs de technologies et demandeurs) (chiffre cumulatif)  |
| Nombre de transactions conclues au moyen des plates‑formes | WIPO Re:Search : 13 collaborations à la fin de 2012WIPO GREEN : aucune |
| **OMD Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement** |
| **Cible 8.E : En coopération avec l’industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI pour 2012‑2013** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement* | Résultat i) : Politiques, stratégies et plans de développement nationaux clairement définis et cohérents en matière d’innovation et de propriété intellectuelle, conformes aux objectifs et aux priorités de développement à l’échelle nationale  | Nombre de pays ayant élaboré leurs politiques, leurs stratégies ou leurs plans en matière de propriété intellectuelle ou ayant entrepris leur mise en œuvre chaque année (Afrique) | * Maurice (en attente d’adoption par le Parlement)
* Sénégal (mémorandum d’accord signé en 2011; mise en œuvre en cours)
* Seychelles (mémorandum d’accord à l’étude)
* République‑Unie de Tanzanie (mise en œuvre en cours)
* Ghana (en cours)
 |
| Des consultations sont en cours dans huit pays (Botswana, Burundi, Congo, Gambie, Maurice, Seychelles, République‑Unie de Tanzanie et Tchad) |
| * Botswana (stratégie de propriété intellectuelle)
* Gambie (stratégie et politique de propriété intellectuelle)
* Seychelles (politique de propriété intellectuelle)
* Maurice (politique de propriété intellectuelle)
* République‑Unie de Tanzanie (stratégie et politique de propriété intellectuelle)
 |
| Nombre de pays dotés de mécanismes appropriés pour l’élaboration et la mise en œuvre de stratégies en matière de propriété intellectuelle (pays arabes) | Trois pays (Algérie, Oman et Qatar). |
| Nombre de pays ayant des initiatives présentant des liens avec les plans nationaux en matière de propriété intellectuelle (pays arabes) | Trois pays (Algérie, Égypte et Yémen). |
| Nombre de pays ayant introduit des politiques et des stratégies en matière de propriété intellectuelle dans leurs procédures nationales d’approbation (Asie et Pacifique)  | Travaux en cours dans six pays (Cambodge, îles Salomon, Népal, Tonga, Vanuatu et Viet Nam) |
| Nombre de pays ayant adopté des politiques et des stratégies en matière de propriété intellectuelle (Asie et Pacifique) | Les procédures d’adoption avancent dans trois pays cibles (Bhoutan, Mongolie et Samoa)  |
| Nombre de pays dans lesquels ont été menés des activités ou des projets qui contribuent à l’élaboration de stratégies et politiques en matière de propriété intellectuelle (Amérique latine et Caraïbes)  | Huit pays (Équateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine, El Salvador et Trinité‑et‑Tobago) |
| Nombre de pays dans lesquels ont été menés des activités ou projets qui contribuent à la mise en œuvre de stratégies et politiques en matière de propriété intellectuelle (Amérique latine et Caraïbes)  | Cinq pays (Argentine, Barbade, Colombie, Costa Rica et Uruguay) |
| Nombre de PMA ayant introduit des considérations de propriété intellectuelle propres aux PMA dans leurs stratégies ou politiques nationales en matière de propriété intellectuelle (PMA) | Trois PMA (Bangladesh, Éthiopie et Madagascar) |
| Nombre de pays ayant élaboré des stratégies ou des plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs nationaux de développement | Cinq pays (Bélarus, Monténégro, République de Moldova, Roumanie et ex‑République yougoslave de Macédoine) ont approuvé une stratégie nationale de propriété intellectuelle ou s’apprêtent à le faire. L’élaboration ou la révision de la stratégie a débuté en République tchèque, au Tadjikistan, en Slovaquie et en Ukraine. |
| Pourcentage de fonctionnaires d’offices de propriété intellectuelle formés qui utilisent leurs compétences améliorées dans le cadre de leur travail | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de spécialistes de la propriété intellectuelle qui font part d’une meilleure compréhension des questions de propriété intellectuelle | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de participants satisfaits de la qualité des ateliers et des séminaires sur l’innovation et sa commercialisation | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Nombre de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle comprenant une composante innovation ou technologie | Aucune |
| *Objectif VI : Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Progrès du dialogue international de politique générale entre les États membres de l’OMPI en ce qui concerne la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d’action pour le développement | Accord permanent des États membres sur les activités de fond du Comité consultatif de l’OMPI sur l’application des droits (ACE) au cours de l’exercice biennal, en prenant en considération les préoccupations relatives au développement | Les États membres se sont mis d’accord sur le futur programme de ce comité, qui comprendra des modes extrajudiciaires de règlement des litiges et des mesures préventives pour compléter les mesures d’application (voir le paragraphe 34 du projet de résumé présenté par le président – document WIPO/ACE/8/12 Prov.). |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux*  | Résultat i) : Reconnaissance de l’OMPI en tant que source fiable d’appui, d’assistance et de référence en ce qui concerne l’information en matière d’innovation et de propriété intellectuelle dans les processus de politique publique pertinents | Nombre et éventail de demandes émanant des États membres et des organisations internationales concernant des contributions de l’OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle en rapport avec les questions d’intérêt général à l’échelle mondiale | Le programme a reçu une demande d’organisation d’une manifestation commune sur la propriété intellectuelle et le changement climatique de la World Bank‑infoDev initiative, Kenya Climate Innovation Center. À la demande d’un centre d’excellence du Réseau africain pour l’innovation dans le domaine des médicaments et des produits diagnostiques et en coopération avec le programme 30, un programme de formation personnalisée de l’OMPI intitulé La concession de licences de technologie a été organisé à Genève les 1er et 2 novembre 2012. |
| **OMD Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement** |
| **Cible 8.F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l’information et de la communication, soient accordés à tous** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI pour 2012‑2013** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif I :**Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Coopération et consensus renforcés entre les États membres en ce qui concerne l’élaboration des cadres politiques et normatifs équilibrés pour le système international des brevets, les marques, les dessins et modèles industriels, les indications géographiques, le droit d’auteur et les droits connexes, les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques | Avancement des travaux concernant la mise en œuvre des mesures et des programmes convenus par le SCP | Le SCP/18 a convenu de poursuivre les débats au cours de la dix‑neuvième session du SCP, sur les mêmes points de l’ordre du jour que le SCP/18. |
| Accord international sur un cadre normatif pour les dessins et modèles industriels | Les Assemblées générales de l’OMPI ont incité le SCT à accélérer ses travaux dans le but de progresser sur ses propositions de base pour un Traité sur le droit des marques (WO/GA/41/18, paragraphe 231). |
|  | Progrès visant à parvenir à un accord sur les points en cours de l’ordre du jour du SCT | Avancement sur les projets d’articles et de règles dans le domaine du droit et de la pratique en matière de dessins et modèles industrielsPoursuite des travaux sur la protection des noms de paysLe SCT a tenu une réunion sur le rôle et la responsabilité des intermédiaires Internet dans le domaine des marques mais a par la suite décidé de ne pas poursuivre ses travaux sur ce point spécifique. |
|  | Nombre de ratifications/ adhésions au Traité de Singapour | Quatre ratifications supplémentaires en 2012 (Royaume‑Uni, Kazakhstan, Nouvelle‑Zélande et Islande) |
|  | Début des travaux par le SCT sur les indications géographiques  | Le SCT n’a pas lancé de travaux sur les indications géographiques en 2012. |
|  | Conclusions approuvées par les États membres dans chacune des sessions du SCCR | Les deux sessions du SCCR[[24]](#footnote-25) ont décidé de poursuivre les travaux sur les questions inscrites à l’ordre du jour, notamment les limitations et exceptions pour les déficients visuels et autres personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés; la protection pour les organisations de radiodiffusion, les limitations et exceptions pour les bibliothèques et les archives, et les limitations et les exceptions pour les établissements d’enseignement et les instituts de recherche. |
|  | Avancement des travaux en vue d’un accord sur les questions actuellement à l’ordre du jour du SCCR | Texte du Traité de Beijing adopté en juin 2012. Décision de convoquer une conférence diplomatique à Marrakech prise en décembre 2012. Pour tous les points inscrits à l’ordre du jour du SCCR, les travaux respectent les objectifs fixés. |
|  | Avancement des négociations au sein de l’IGC en vue de l’élaboration d’un ou plusieurs instruments juridiques internationaux | Avancement continu des négociations |
| Résultat ii) : Cadres législatifs, réglementaires et politiques adaptés et équilibrés en matière de propriété intellectuelle | Nombre et type de demandes de conseils en matière de législation concernant les brevets, les modèles d’utilité, les secrets d’affaires et les circuits intégrés | En 2012, l’OMPI a formulé des commentaires écrits à l’intention de 11 États membres.En outre l’OMPI a organisé sept manifestations dans le but d’examiner, réviser et rédiger des textes juridiques ou de définir des solutions de politiques. |
| Pourcentage de pays satisfaits par les conseils législatifs fournis par l’OMPI en matière de brevets, modèles d’utilité, secrets commerciaux et circuits intégrés | Enquête en cours pour l’année 2012 |
| Pourcentage des États membres satisfaits par les informations fournies au sujet des principes et des pratiques juridiques du système des brevets y compris les éléments de flexibilité existant présents dans le système et les difficultés auxquelles ce système est confronté | Une majorité des États membres a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des informations fournies par l’OMPI. |
| Nombre de pays ayant donné un avis positif en retour sur l’utilité des conseils de législation fournis dans le domaine des marques, des modèles et dessins industriels et des indications géographiques | Retours positifs donnés par trois pays (sur trois enquêtes de satisfaction) |
| Nombre de pays ayant entamé une réforme législative dans le domaine du droit d’auteur et des droits connexes | Neuf pays des régions suivantes ont reçu des conseils en matière de législation, en 2012 : trois en Afrique, quatre dans la région arabe, un dans la région Asie‑Pacifique et un dans la région Amérique latine et Caraïbes. |
| Pourcentage de participants satisfaits des ateliers de renforcement des capacités liées au droit d’auteur, et les ayant évalués comme utiles | Plus de 80% des participants ont évalué ces ateliers comme utiles. |
| Pourcentage de participants ayant évalué les ateliers relatifs au droit d’auteur comme utiles et ayant déclaré mettre en pratique leur enseignement, six mois après la formation | Environ 80% ont déclaré mettre en pratique les informations reçues. |
| Nombre de projets relatifs au droit d’auteur et aux droits connexes, lies aux thèmes abordés par les ateliers et mis en œuvre directement après la tenue de ces ateliers | Plus de 50% des pays ont lancé des projets suite à ces ateliers, notamment des programmes de sensibilisation, de renforcement des capacités humaines et institutionnelles et d’amélioration des systèmes du droit d’auteur.  |
| Nombre et types de demandes de conseils législatifs sur les brevets, les modèles d’utilité, les secrets d’affaires et les circuits intégrés, y compris les flexibilités pertinentes en matière de propriété intellectuelle | Quatre experts juridiques du Libéria ont bénéficié de conseils législatifs au cours de leur visite d’étude au siège de l’OMPI.En 2012, 11 commentaires ont été adressés aux États membres; trois missions de courte durée dans les capitales et quatre réunions de consultations au siège de l’OMPI ont été organisées en vue de débattre, de réviser et de rédiger des textes juridiques ou d’analyser des possibilités d’action. |
| Nombre de pays ayant jugé utiles les conseils législatifs fournis par l’OMPI dans le domaine des brevets, des modèles d’utilité, des secrets d’affaires et des circuits intégrés | Étude pour l’année 2012 en cours |
| Pourcentage de participants satisfaits dans des ateliers/ séminaires ciblés, organisés sur des questions spécifiques aux brevets  | Atelier national sur la Politique des brevets et sa mise en œuvre législative (Costa Rica, septembre 2012) (92,5%)Atelier sous‑régional sur la protection des inventions dans le secteur Pharmaceutique : Brevets, les informations non divulguées et les politiques de Santé (Riyad (Arabie saoudite), octobre 2012) (96,7%)Séminaire régional sur les aspects législatifs, économiques et politiques du système de protection des modèles d’utilité (Kuala Lumpur (Malaisie), septembre 2012) (100%) |
|  | Cours de formation sur le droit et l’examen des brevets (République de Corée); Colloque conjoint OMPI‑OMC à l’intention des enseignants de la propriété intellectuelle (Genève); Séminaire interrégional de niveau intermédiaire sur la propriété industrielle (Genève).Tous les participants ont exprimé leur satisfaction pour ces ateliers et séminaires (100%). |
| Nombre d’États membres ayant reçu des conseils législatifs dans le domaine des marques, des modèles et dessins industriels et des indications géographiques  | Conseils fournis à 11 États membres sur 18 projets de textes législatifs :* Afrique (2)
* Pays arabes (1)
* Asie et Pacifique (1)
* Amérique latine et Caraïbes (7)
 |
| Nombre de pays ayant bénéficié d’une assistance technique concernant des cadres législatifs nouveaux ou actualisés aux fins d’une application efficace des droits, compte tenu des éléments de flexibilité prévus dans la troisième partie de l’Accord sur les ADPIC | Un groupe régional et quatre pays (deux en Afrique et deux en Asie) ont bénéficié d’une assistance législative en 2012. |
| Nombre de pays ayant actualisé leur législation ou leur réglementation nationale en matière de propriété intellectuelle  | Quatre pays ont modifié leur législation nationale conformément aux traités internationaux sur la propriété intellectuelle et plans nationaux de développement (Albanie, Bélarus, Bosnie‑Herzégovine et Roumanie).Six autres pays prévoient d’apporter des modifications (Estonie, Fédération de Russie, Lettonie, Moldova, Serbie et Slovénie). |
| Nombre et type de demandes de conseils en matière de législation concernant les brevets, les modèles d’utilité, les secrets d’affaires et les circuits intégrés | Aucune |
| **OMD Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement** |
| **Cible 8.F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l’information et de la communication, soient accordés à tous**  |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI pour 2012‑2013** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement* | Résultat i) : Politiques, stratégies et plans de développement nationaux clairement définis et cohérents en matière d’innovation et de propriété intellectuelle, conformes aux objectifs et aux priorités de développement à l’échelle nationale  | Nombre de pays ayant élaboré leurs politiques, leurs stratégies ou leurs plans en matière de propriété intellectuelle ou ayant entrepris leur mise en œuvre chaque année (Afrique) | * Maurice (en attente d’adoption par le Parlement)
* Sénégal (mémorandum d’accord signé en 2011; mise en œuvre en cours)
* Seychelles (mémorandum d’accord à l’étude)
* République‑Unie de Tanzanie (mise en œuvre en cours)
* Ghana (en cours)
 |
| Des consultations sont en cours dans huit pays (Botswana, Burundi, Congo, Gambie, Maurice, Seychelles, République‑Unie de Tanzanie et Tchad) |
| * Botswana (stratégie de propriété intellectuelle)
* Gambie (stratégie et politique de propriété intellectuelle)
* Seychelles (politique de propriété intellectuelle)
* Maurice (politique de propriété intellectuelle)
* République‑Unie de Tanzanie (stratégie et politique de propriété intellectuelle)
 |
| Nombre de pays dotés de mécanismes appropriés pour l’élaboration et la mise en œuvre de stratégies en matière de propriété intellectuelle (pays arabes) | Trois pays (Algérie, Oman et Qatar). |
| Nombre de pays ayant des initiatives présentant des liens avec les plans nationaux en matière de propriété intellectuelle (pays arabes) | Trois pays (Algérie, Égypte et Yémen). |
| Nombre de pays ayant introduit des politiques et des stratégies en matière de propriété intellectuelle dans leurs procédures nationales d’approbation (Asie et Pacifique)  | Travaux en cours dans six pays (Cambodge, îles Salomon, Népal, Tonga, Vanuatu et Viet Nam) |
| Nombre de pays ayant adopté des politiques et des stratégies en matière de propriété intellectuelle (Asie et Pacifique) | Les procédures d’adoption avancent dans trois pays cibles (Bhoutan, Mongolie et Samoa)  |
| Nombre de pays dans lesquels ont été menés des activités ou des projets qui contribuent à l’élaboration de stratégies et politiques en matière de propriété intellectuelle (Amérique latine et Caraïbes)  | Huit pays (Équateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine, El Salvador et Trinité‑et‑Tobago) |
| Nombre de pays dans lesquels ont été menés des activités ou projets qui contribuent à la mise en œuvre de stratégies et politiques en matière de propriété intellectuelle (Amérique latine et Caraïbes)  | Cinq pays (Argentine, Barbade, Colombie, Costa Rica et Uruguay) |
| Nombre de PMA ayant introduit des considérations de propriété intellectuelle propres aux PMA dans leurs stratégies ou politiques nationales en matière de propriété intellectuelle (PMA) | Trois PMA (Bangladesh, Éthiopie et Madagascar) |
| Nombre de pays ayant élaboré des stratégies ou des plans nationaux en matière de propriété intellectuelle conformes aux objectifs nationaux de développement | Cinq pays (Bélarus, Monténégro, République de Moldova, Roumanie et ex‑République yougoslave de Macédoine) ont approuvé une stratégie nationale de propriété intellectuelle ou s’apprêtent à le faire. L’élaboration ou la révision de la stratégie a débuté en République tchèque, au Tadjikistan, en Slovaquie et en Ukraine. |
| Pourcentage de fonctionnaires d’offices de propriété intellectuelle formés qui utilisent leurs compétences améliorées dans le cadre de leur travail | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de spécialistes de la propriété intellectuelle qui font part d’une meilleure compréhension des questions de propriété intellectuelle | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de participants satisfaits de la qualité des ateliers et des séminaires sur l’innovation et sa commercialisation | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Nombre de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle comprenant une composante innovation ou technologie | Aucune |
| Résultat ii) Renforcement des capacités en matière de ressources humaines pour pouvoir répondre aux nombreuses exigences en ce qui concerne l’utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition | Pourcentage de participants ayant évalué positivement l’utilité des ateliers sur le renforcement des capacités en matière de droit d’auteur | Plus de 80% des participants ont évalué ces ateliers comme utiles. |
| Pourcentage de participants ayant évalué l’utilité des ateliers sur le droit d’auteur et l’utilisation pratique du savoir six mois après l’atelier | Environ 80% ont déclaré mettre en pratique les informations reçues. |
| Nombre d’initiatives sur le droit d’auteur et les droits connexes lancées à l’échelle nationale directement en rapport avec les thèmes abordés par les ateliers | Plus de 50% des pays ont lancé des projets suite à ces ateliers, notamment des programmes de sensibilisation, de renforcement des capacités humaines et institutionnelles et d’amélioration des systèmes du droit d’auteur.  |
| Pourcentage de participants aux activités de renforcement des capacités qui font part de meilleures compréhension et utilisation des principes, des systèmes et des outils de propriété intellectuelle en vue d’assurer la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles et de mieux gérer la relation entre la protection intellectuelle et les ressources génétiques | 80% (questionnaire de satisfaction utilisé dans trois activités organisées par la Division des savoirs traditionnels) |
| Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires gouvernementaux, de spécialistes de la propriété intellectuelle et d’examinateurs, d’agents chargés de l’application des droits et d’utilisateurs de la propriété intellectuelle ayant une connaissance renforcée des questions de propriété intellectuelle et de la manière d’utiliser la propriété intellectuelle au service du développement | **Afrique :** Environ 800 participants (décideurs, fonctionnaires gouvernementaux, spécialistes de la propriété intellectuelle et examinateurs, agents chargés de l’application des droits, PME, employés du secteur privé, chercheurs, universitaires, etc.) ont assisté aux activités d’application, aux séminaires consacrés à la propriété intellectuelle au service du développement (notamment au titre de l’élaboration de politiques et stratégies en la matière) et aux projets de création de marques en lien avec la stratégie de propriété intellectuelle qui ont été organisés par le Bureau. |
|  | **Pays arabes** : Données à paraître fin 2013 |
| Nombre de pays ayant mis en place des programmes de formation en propriété intellectuelle et offrant des possibilités de carrière dans le domaine de la propriété intellectuelle (pays arabes) | Deux pays ont créé des académies de la propriété intellectuelle (Égypte et Tunisie) |
| Pourcentage d’examinateurs formés qui utilisent des compétences améliorées dans le cadre de leurs activités professionnelles (Asie et Pacifique) | Données à paraître fin 2013 |
| Pourcentage de décideurs, de fonctionnaires gouvernementaux et de spécialistes de la propriété intellectuelle ayant une connaissance accrue des questions de propriété intellectuelle, notamment de la manière d’utiliser efficacement la propriété intellectuelle au service du développement (Asie et Pacifique) | Données à paraître fin 2013(Les données obtenues reposent essentiellement sur des questionnaires d’évaluations qui ont été diffusés après plusieurs séminaires; ces questionnaires sont en cours de modification afin de produire des données plus précises en 2013) |
| Nombre de formateurs/d’experts nationaux en propriété intellectuelle (Amérique latine et Caraïbes) | 80 nouveaux experts/formateurs nationaux (131 experts/formateurs au total) |
| Nombre de programmes nationaux de formation structurés (Amérique latine et Caraïbes) | 45 activités nationales |
| Nombre de pays dans lesquels les besoins d’assistance technique et de renforcement des capacités ont été évalués (PMA) | 25 PMAAfrique : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Gambie, Guinée, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République‑Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo et Zambie.Asie et Pacifique : Bangladesh et Népal |
| Nombre de personnes formées/participantes par année et répartition géographique (PMA) | Total de 1065 personnes formées/participantes pour toutes les régions (23 PMA d’Afrique et 5 PMA d’Asie) |
| Pourcentage d’agents chargés de l’application des droits qui font état de leur satisfaction à l’égard de la formation reçue, y compris les orientations sur la coopération stratégique, et de son utilité pour leur vie professionnelle | Taux de satisfaction supérieur à 80% en ce qui concerne la pertinence des sujets, l’intérêt des participants pour la matière et la qualité des exposés |
| Pourcentage de participants satisfaits de la qualité des ateliers et des séminaires sur l’innovation et sa commercialisation | 85% des participants interrogés étaient satisfaits de la qualité des ateliers et des formations. |
| Pourcentage de fonctionnaires d’offices de propriété intellectuelle formés qui utilisent leurs compétences améliorées dans le cadre de leur travail | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de spécialistes de la propriété intellectuelle qui font part d’une meilleure compréhension des questions de propriété intellectuelle | Les données seront disponibles fin 2013 (formulaires d’évaluation rétrospective) |
| Pourcentage de personnes qui font part de leur satisfaction à l’égard de la formation reçue dans les offices de propriété intellectuelle | 95% |
| Pourcentage de personnes formées qui font état d’une utilisation effective, dans le cadre de leur travail, des compétences acquises | 75% |
| Pourcentage de superviseurs qui certifient que les compétences acquises après une année de formation sont utilisées de manière satisfaisante | 70% |
| Nombre de personnes diplômées de l’Académie de l’OMPI et d’établissements universitaires partenaires (diplômes communs) | 72 |
| Nombre de participants formés dans le cadre des cours d’été dispensés par l’OMPI chaque année | 301 participants en 2012 |
| Nombre d’enseignants en propriété intellectuelle formés par l’Académie  | 27 enseignants en propriété intellectuelle formés en 2012 dans le cadre du Colloque OMPI‑OMC à l’intention des enseignants en propriété intellectuelle et du Congrès annuel de l’ATRIP. |
| Nombre de nouvelles académies créées (projet du Plan d’action pour le développement)  | Le chiffre 2 de référence désigne le nombre de nouvelles académies en chantier au moment de la préparation du projet de programme et budget 2012‑2013. Fin 2011, quatre projets de cette nature avaient été commencés mais non achevés.  |
| Nombre de nouveaux accords de coopération interinstitutionnelle | Trois nouveaux accords en 2012 : le Centre d’application des droits de propriété intellectuelle d’Azerbaïdjan, l’Académie marocaine de la propriété intellectuelle et commerciale et l’Institut de recherche en propriété intellectuelle du Viet Nam ont adhéré au Réseau mondial d’académies de la propriété intellectuelle (GNIPA) |
| Nombre d’utilisateurs provenant de pays en développement, utilisant des instruments, des modèles et du matériel élaborés par l’OMPI, concernant l’innovation et sa commercialisation | * 12 ateliers sur la rédaction de demandes de brevet, suivis de 8 exercices d’entraînement;
* 13 ateliers consacrés à la promotion de l’innovation et au transfert de technologie;
* 6 programmes de formation sur la concession réussie de licences de technologie; et
* 2 cours d’évaluation de la propriété intellectuelle

Environ 1167 participantsRemarque : en 2012, le questionnaire d’enquête permettant de déterminer le nombre d’utilisateurs n’avait pas encore été mis en chantier. Les données disponibles ne sont donc pas suffisantes pour pouvoir évaluer le nombre d’utilisateurs en 2012. À présent achevé, le questionnaire est utilisé pour l’année 2013. |
| Incorporation de questions relatives au développement dans les programmes de formation à l’application des droits mis en place par l’OMPI | 11 activités (sous‑) régionales et neuf activités nationales de renforcement des capacités ainsi que cinq visites d’études de responsables de l’application des lois, de juges et d’employés d’offices de propriété intellectuelle ou de réunions avec ceux‑ci au siège de l’OMPI ont été réalisées en 2012; les programmes de toutes ces activités ont été déterminés par la recommandation n° 45 du Plan d’action pour le développement.  |
| Résultat iii) : Principes du Plan d’action pour le développement intégrés dans les programmes et activités de l’Organisation | Nombre de recommandations du Plan d’action pour le développement qui se rapportent à des résultats escomptés inscrits dans le programme et budget pour 2010‑2011 | 26 recommandations du plan d’action se rapportent à un résultat escompté au moins. |
| Nombre de recommandations du Plan d’action pour le développement qui se rapportent à des résultats escomptés inscrits dans le programme et budget pour 2010‑2011 | 16 recommandations du Plan d’action pour le développement |
| Mise en œuvre du mécanisme de coordination tel qu’approuvé par les États membres  | Rapport annuel aux assemblées sur la description de la contribution des organes compétents de l’OMPI à la mise en œuvre des recommandations du Plan d’action pour le développement examiné par le CDIP (WO/GA/41/12) (WO/GA/41/12)[[25]](#footnote-26) |
| *Objectif IV : Coordination et développement de l’infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle* | Résultat i) : Système actualisé et mondialement accepté des classifications internationales et des normes de l’OMPI pour faciliter l’accès des parties prenantes dans le monde à l’information en matière de propriété intellectuelle, ainsi que l’utilisation et la diffusion de celle‑ci | Nombre d’offices utilisant les normes OMPI | 82 rapports techniques annuels soumis35 offices ont participé à l’étude sur les systèmes de numérotation. |
| Nombre de modifications apportées à la Classification de Nice | 339 modifications en 2012 |
| Unification de l’ECLA et de la FI à l’intérieur de la CIB | Les travaux d’élaboration sont prévus pour 2013 après la première diffusion de la classification coopérative des brevets (CPC). |
| Intégration dans la classification de Locarno d’un outil permettant la recherche des caractéristiques visuelles des demandes d’enregistrement des dessins et modèles | Le groupe pilote chargé de cette activité ne s’est pas réuni en 2012. |
| Nombre de normes modifiées et nouvelles adoptées | Une nouvelle norme adoptée et deux modifiées |
| Nombre d’offices se déclarant satisfaits de la formation reçue pour améliorer leurs compétences dans l’utilisation des classifications | Au total, 10 missions de formation ont été effectuées en 2012 sur les classifications internationales. Des enquêtes d’évaluation seront envoyées aux participants en avril‑mai 2013, dont les résultats seront disponibles en juin 2013.  |
| Nombre d’utilisateurs, consultant les publications sur l’Internet des classifications internationales et des normes, notamment dans les pays en développement | Page CIB : 370 215Page NICE : 409 458Page LOCARNO : 27 327Page Vienne : 25 703Publication CIB : 66 628Normes de l’OMPI (Manuel) : 90 189WIPOSTAD : 40 572  |
| Résultat ii) : Accès amélioré à l’information et aux savoirs en matière de propriété intellectuelle, et meilleure utilisation de cette information et de ces savoirs, par les institutions de propriété intellectuelle et le public, pour promouvoir l’innovation et faciliter l’accès aux œuvres de création protégées et aux œuvres de création dans le domaine public | Nombre d’intermédiaires de confiance et de titulaires ayant rejoint le réseau du système TIGAR, y compris de pays en développement et de pays les moins avancés | 10 intermédiaires de confiance et 20 titulaires de droit ont rejoint le système TIGAR en 2012 |
| Nombre d’œuvres protégées par le droit d’auteur distribuées auprès des intermédiaires de confiance et rendues accessibles aux déficients visuels par‑delà les frontières par le réseau du système TIGAR | 450 livres en formats accessibles, téléchargés à partir du système TIGAR en 2012 |
| Nombre d’utilisateurs bénéficient des services des centres par trimestre et par pays | Entre 300 (min.) et 750 (max.) utilisateurs en moyenne bénéficient des services des centres par jour. |
| Nombre d’États membres qui ont renforcé leur cadre de propriété intellectuelle et établi des bureaux de transfert de technologie | Un projet de bureau de transfert de technologie concernant cinq États membres de la région arabe a été lancé en Tunisie. Une évaluation des besoins a été entreprise en décembre 2012, jetant les bases d’un plan d’action officiel qui doit être examiné et adopté par le gouvernement en 2013, sous réserve que les fonds nécessaires soient disponibles.Remarque : Ce projet accuse du retard sur son programme en raison d’un financement externe attendu qui tarde à se matérialiser. L’OMPI a organisé des réunions à ce sujet et est optimiste quant aux chances d’obtenir les fonds prévus et de mener le projet à terme.Dans le cadre de l’initiative universitaire de l’OMPI, 20 bureaux de transfert de technologie ont participé à l’élaboration de politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle (CESAO 5, Maroc 6, Chili 5, Philippines 5 et Ghana 1).*Structure d’innovation en réseau :* Élaboration d’un projet de document‑cadre sur une innovation en réseau qui utilise l’imagerie satellitaire pour repérer les nappes d’eau souterraine et pour promouvoir des technologies locales de pompage d’eau.Un document‑cadre plus précis sera élaboré pour permettre l’intégration modulaire des rapports panoramiques de brevet (amont), des concours technologiques et des centres d’appui à la technologie et à l’innovation (amont), des écotechnologies s’appuyant sur *WIPO GREEN* (parallèle) et des programmes de renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle (aval), afin de présenter un projet dont le coût serait réduit au minimum pour l’OMPI et dans lequel elle exercerait un rôle de facilitation.  |
| Nombre d’utilisateurs différents par trimestre/système (PATENTSCOPE/Base de données mondiale sur les marques) | 219 00013 000 |
| Nombre de langues dans lesquelles il est possible de faire des recherches multilingues | 12 en Beta (cumulative) |
| Nombre de réseaux nationaux de centres de technologie et d’appui à l’innovation (CATI) lancés  | 16 réseaux CATI additionnels lancés : Afrique (10); région arabe (1); Amérique latine et Caraïbes (4); certains pays d’Europe et d’Asie (1)  |
| Pourcentage d’utilisateurs satisfaits des services par les centres  | Très satisfaits : 33%Assez satisfaits : 44%  |
| Nombre d’utilisateurs de services d’information à valeur ajoutée (service de recherche d’informations techniques, rapports sur la cartographie des brevets et coopération internationale en matière d’examen) | Pour le service ICE/WPIS : 241 demandes de recherche reçues en 2012 de 19 pays, y compris 101 demandes de rapports d’examen ICEPour les rapports :13 102 visites (clicks)8930 téléchargements en PDF |
| Pourcentage de bénéficiaires satisfaits des services d’information à valeur ajoutée (service de recherche d’informations techniques, rapports sur la cartographie des brevets et coopération internationale en matière d’examen) | Les enquêtes d’évaluation sur la satisfaction des rapports ICE/WPIS sont actuellement débattues avec les offices donateurs. Il est prévu que la mise en œuvre commencera en 2013.Pour les PLR : 88% des utilisateurs de premier et second niveaux étaient satisfaits des rapports et 67% des utilisateurs jugeaient ces rapports utiles pour leurs travaux. |
| Nombre d’utilisateurs inscrits aux programmes aRDI et ASPI | Le programme aRDI avait 230 utilisateurs inscrits dont 110 étaient actifs. Le programme ASPI avait 30 utilisateurs inscrits dont 12 étaient actifs |
| Résultat iii) : Diffusion accrue des collections numérisées des brevets des offices nationaux ou régionaux des États membres de l’OMPI | Nombre d’entrées dans PATENTSCOPE/Base de données mondiale sur les marques qui ne sont pas produites par le Bureau international | 18 millions de documentsBase de données mondiale sur les marques : deux millions |
| Nombre de collections nationales dans PATENTSCOPE | 30 |
| Nombre de collections nationales dans la case de données mondiale sur les marques | Trois |
| Résultat iv) : Amélioration de l’infrastructure technique et du savoir pour les offices de propriété intellectuelle et d’autres institutions de propriété intellectuelle, leur permettant de fournir à leurs parties prenantes des services améliorés (moins chers, plus rapides, de meilleure qualité) | Nombre d’institutions utilisant des systèmes de l’infrastructure du droit d’auteur de l’OMPI (WIPOCOS et GDA) | 26 organismes de gestion collective équipés de WIPOCOS fin 201215 bureaux du droit d’auteur utilisant la GDA fin 2012  |
| Pourcentage de gouvernements ayant présenté un rapport positif sur l’efficacité et la gouvernance des organismes du droit d’auteur dans le pays | 80% des pays ont rendu un rapport positif. |
| Nombre d’offices ayant complètement ou partiellement automatisé les systèmes d’administration de la propriété intellectuelle fournis par l’OMPI | Nombre d’offices entièrement automatisés fin 2012 : 36* Afrique (8)
* Pays arabes (9)
* Asie et Pacifique (7)
* Amérique latine et Caraïbes (8)
* Certains pays d’Europe et d’Asie : 4

Nombre d’offices partiellement automatisés fin 2012 : 25* Afrique (9)
* Pays arabes (6)
* Asie et Pacifique (12)
* Amérique latine et Caraïbes (5)
* Certains pays d’Europe et d’Asie : 3

Nombre d’offices utilisant la plate‑forme WIPO CASE : 4Total de 65 offices utilisant les systèmes d’administration de la propriété intellectuelle fournis par l’OMPI à la fin de 2012. |
| Nombre d’offices ayant fourni des données de propriété intellectuelle accessibles en ligne dans les bases de données de l’OMPI | 28 offices ayant fourni des données de propriété intellectuelle accessibles en ligne dans les bases de données de l’OMPI (PATENTSCOPE, Base de données mondiales sur les marques)* Afrique (3)
* Pays arabes (6)
* Asie et Pacifique (3)
* Amérique latine et Caraïbes (16)
* Certains pays d’Europe et d’Asie : 1
* Autres pays développés (9)
 |
| Nombre de groupes d’offices participant à une plate‑forme commune | Un groupe (comprenant quatre offices : Australie, Canada, Royaume‑Uni, Nouvelle‑Zélande) |
| Nombre d’offices traitant les données relatives aux systèmes du PCT et de Madrid avec l’aide des systèmes fournis par l’OMPI | 20 offices au total :* Afrique (PCT 1; Madrid 6)
* Pays arabes (PCT 5; Madrid 1)
* Asie et Pacifique (Madrid 2)
* Amérique latine et Caraïbes (PCT 3; Madrid 2)
* Certains pays d’Europe et d’Asie : (PCT‑1; Madrid‑3)
 |
| *Objectif VI : Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Progrès du dialogue international de politique générale entre les États membres de l’OMPI en ce qui concerne la promotion du respect de la propriété intellectuelle, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d’action pour le développement | Accord permanent des États membres sur les activités de fond du Comité consultatif de l’OMPI sur l’application des droits (ACE) au cours de l’exercice biennal, en prenant en considération les préoccupations relatives au développement | Les États membres se sont mis d’accord sur le futur programme de ce comité, qui comprendra des modes extrajudiciaires de règlement des litiges et des mesures préventives pour compléter les mesures d’application (voir le paragraphe 34 du projet de résumé présenté par le président – document WIPO/ACE/8/12 Prov.). |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux* | Résultat i) : Reconnaissance de l’OMPI en tant que source fiable d’appui, d’assistance et de référence en ce qui concerne l’information en matière d’innovation et de propriété intellectuelle dans les processus de politique publique pertinents | Nombre et éventail de demandes émanant des États membres et des organisations internationales concernant des contributions de l’OMPI dans le domaine de la propriété intellectuelle en rapport avec les questions d’intérêt général à l’échelle mondiale | Le programme a reçu une demande d’organisation d’une manifestation commune sur la propriété intellectuelle et le changement climatique de la World Bank‑infoDev initiative, Kenya Climate Innovation Center. À la demande d’un centre d’excellence du Réseau africain pour l’innovation dans le domaine des médicaments et des produits diagnostiques et en coopération avec le programme 30, un programme de formation personnalisée de l’OMPI intitulé La concession de licences de technologie a été organisé à Genève les 1er et 2 novembre 2012.  |
| Résultat ii) : Les instruments axés sur la propriété intellectuelle sont utilisés pour le transfert de technologie entre les pays développés et les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, pour répondre aux défis mondiaux | Nombre de participants des plates‑formes axées sur la propriété intellectuelle | WIPO Re:Search : 61 membres (fournisseurs, utilisateurs et partisans) (chiffre cumulatif)WIPO GREEN : 20 participants (organisations coopérantes, fournisseurs de technologies et demandeurs) (chiffre cumulatif) |
| Nombre de transactions conclues au moyen des plates‑formes | WIPO Re:Search : 13 collaborations à la fin de 2012WIPO GREEN : aucune transaction |
| *Objectif VIII : Interface de communication dynamique entre l’OMPI, ses États membres et l’ensemble des parties prenantes* | Résultat iv) : Échanges ouverts, transparents et dynamiques avec les ONG | Nombre de mécanismes de coopération officiels en place | Trois  |
| Nombre d’activités communes  | 17 activités organisées conjointement avec des organisations partenaires et des parties prenantes et/ou auxquelles le programme 17 a participé.  |
| Nombre de séances d’information, de réunions et d’activités organisées à l’intention des ONG | Trois  |
| Nombre de séances d’information et d’activités organisées à l’intention des ONG des pays en développement et des PMA | Données non disponibles |

**Tableau 2 : MISE EN PARALLÈLE DES OMD 1, 6 ET 8 ET DES CIBLES AVEC LE CADRE DE GESTION DES RÉSULTATS 2010‑2011 DE L’OMPI ET LES RÉSULTATS D’EXÉCUTION POUR L’EXERCICE BIENNAL 2010‑2011**

|  |
| --- |
| **OMD Objectif 1 : Éliminer l’extrême pauvreté et la faim** |
| **OMD Cible 1.C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI en 2010‑2011** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif I : Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Renforcement de la coopération entre les États membres dans le domaine du développement du système international de la propriété intellectuelle | Adoption et début de la mise en œuvre du programme de travail du SCP et avancement des travaux sur les questions d’intérêt commun | Le SCP a centré ses débats sur les questions suivantes : i) exceptions et limitations aux droits de brevet (élaboration d’un projet de questionnaire); ii) qualité des brevets, y compris les systèmes d’opposition; iii) brevets et santé; iv) confidentialité des communications entre les conseils en brevets et leurs clients; et v) transfert de technologie.  |
| Augmentation du nombre de parties contractantes des traités sur les brevets administrés par l’OMPI | Fin 2011 :174 (Convention de Paris)75 (Traité de Budapest)30 (Traité sur le droit des brevets) |
| Résultat ii) : Plus grande prise de conscience des principes et des pratiques juridiques, notamment les éléments de flexibilité, du système des brevets | Augmentation du nombre de débats sur les principes et les pratiques juridiques du système des brevets et les utilisations qui en sont faites | Grâce à des avis politiques et juridiques neutres et équilibrés, des États membres (Bangladesh, Bosnie‑Herzégovine, Bhoutan, Colombie, Égypte, Équateur, Émirats arabes unis, îles Cook, Irak, Jamaïque, Liban, Lituanie, Maldives, Maurice, Nigéria, Sierra Leone et Soudan, un groupe régional (COMESA) et un office régional (GCC)) ont bénéficié d’une aide pour pouvoir mieux déterminer le cadre juridique brevets/utilité modèle/informations non divulguées/circuits intégrés qui répond à leurs besoins.Le CDIP a examiné deux documents sur les éléments de flexibilité relatifs aux brevets.Le premier d’une série de séminaires régionaux visant à promouvoir l’échange d’expériences dans la mise en œuvre des éléments de flexibilité relatifs aux brevets a eu lieu dans la région Asie. |
|  |  | Des consultations sur plusieurs lois et politiques en matière de brevets qui ont eu lieu dans des capitales (Beyrouth, Bogota, Alger, Quito, Office du GCC à Riyad, COMESA à Lusaka, Dhaka) et des réunions tenues à Genève (avec des délégations de la Colombie, d’Oman, des îles Cook, de Maurice, de la Tunisie, du COMESA et du Bangladesh) ont permis de mieux comprendre le système des brevets et le droit des brevets. Il en va de même pour la participation à des séminaires/ateliers nationaux/régionaux sur le droit des brevets et la politique en matière de brevets qui ont été organisés avec des administrations chargées de la propriété intellectuelle des États membres suivants : Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Kenya, Liban, Panama, Samoa, Syrie et Uruguay. Des orientations et des contributions ont été fournies au moyen de 12 réponses écrites ou de lignes d’action soumises pour observations (Stratégies et/ou plans en matière de propriété intellectuelle). Discussions sur plusieurs questions liées aux brevets au sein du SCP par les États membres qui ont pris une part active aux débats en soumettant des observations intersessions et des propositions durant les sessions du SCP.À un questionnaire sur les exceptions et limitations aux droits de brevet, plus de 70 États membres et offices de brevets régionaux ont répondu.Une étude sur les brevets et le domaine public a été examinée par le CDIP et un projet sur les brevets et le domaine public adopté pour sa mise en œuvre. |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement* | Résultat i) : Politiques et stratégies nationales de propriété intellectuelle et plans d’action nationaux conformes aux plans et priorités en matière de développement national | Jusqu’à cinq pays ont lancé le processus d’élaboration des politiques/stratégies en matière de propriété intellectuelle, quatre pays ont adopté des politiques/stratégies dans ce domaine et trois pays mettent en œuvre des plans nationaux de propriété intellectuelle | *Processus d’élaboration de politiques/stratégies en matière de propriété intellectuelle lancé :* Botswana, Burundi, Cameroun, Congo, Ghana, Lesotho, Mali, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tanzanie, Togo et Sierra Leone (13 pays) |
|  |  |  | *Politique/stratégie en matière de propriété intellectuelle adoptée :* Maurice, Rwanda, Sénégal, Seychelles (4 pays)*Politique/stratégie en matière de propriété intellectuelle en cours de mise en œuvre :* Libéria, Maurice, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Zambie (6 pays) |
| Deux plans d’action pour soutenir les politiques/stratégies régionales dans le domaine des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au niveau de l’OAPI et de l’ARIPO | Adoption du Protocole de l’ARIPO sur les savoirs traditionnels et les expressions du folklore et d’un programme de travail pour sa mise en œuvre, laquelle a commencé en 2011 avec la formation de fonctionnaires de haut niveau pour faciliter la promulgation d’une législation nationale |
| Neuf nouveaux pays ont élaboré et/ou adopté des politiques/stratégies/plans nationaux en matière de propriété intellectuelle  | Politiques/stratégies matière de propriété intellectuelle adoptées à Fidji et en Papouasie‑Nouvelle‑Guinée et élaborées pour le Bhoutan, la Mongolie et le Viet Nam. Un plan d’action en matière de propriété intellectuelle élaboré pour les Maldives |
| Résultat ii) : Législation nationale en matière de propriété intellectuelle conforme aux objectifs de développement national ainsi qu’aux traités et accords internationaux en matière de propriété intellectuelle lorsqu’il y a lieu tout en tenant compte des flexibilités à la disposition des pouvoirs publics | Projets de loi et/ou commentaires aux projets de loi préparés et soumis à cinq pays sur leur demande  | Conseils et observations juridiques écrits fournis aux 11 pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Îles Cook, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Pakistan, Thaïlande et Sri Lanka |
| Résultat iii) : Meilleure utilisation de l’information en matière de brevets grâce à l’élaboration de panoramas sur les brevets et d’instruments connexes portant sur des thèmes déterminés | Nombre d’utilisateurs des panoramas des brevets publiés portant sur un éventail de sujets convenus intéressant les États membres | Site Web PLR (4228 visites sur le site Web)L’année 2010 a servi à mettre en place le concept des rapports sur la cartographie des brevets, identifiant les partenaires de coopération et les sujets à traiter, de concert avec la méthode de recherche des brevets à utiliser et la procédure d’achats publics pour l’établissement des rapports.Neuf rapports panoramiques ont été établis en 2011 et sont en cours de publication : Ritonavir, Atazanavir, cuisson solaire, réfrigération solaire, vaccins (aperçu global et maladies), dessalement et utilisation d’autres sources d’énergie à des fins de dessalement. |
| Pourcentage de participants en ce qui concerne le didacticiel en ligne sur l’information en matière de brevets et les panoramas sur les brevets et les conférences régionales traitant des panoramas sur les brevets compte tenu des nouvelles connaissances et compétences acquises sur le tas, par office et par pays. | Le didacticiel en ligne doit être achevé à la mi‑2012; quatre conférences régionales ont été organisées pendant l’exercice biennal en Afrique (Addis‑Abeba), dans la région Asie‑Pacifique (Singapour), dans la CCEAC (Moscou) et dans la région de l’Amérique latine et des Caraïbes (Buenos Aires); voir également le “Questionnaire d’évaluation des progrès et des besoins des centres de technologie et d’appui à l’innovation (CATI)”, décembre 2011. |
| *Objectif IV : Coordination et développement de l’infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle* | Résultat i) : Valorisation des services d’appui aux recherches en matière de brevets de l’OMPI pour les offices de propriété intellectuelle des États membres | Nombre d’inventeurs locaux dans les pays en développement et les PMA qui ont bénéficié du programme de renforcement des capacités en ce qui concerne les recherches relatives à l’état de la technique | Les services de recherche WPIS n’ont plus été activement encouragés comme auparavant puisqu’ils devraient être en partie remplacés par des services qu’offriront les CATI.Le nombre d’utilisateurs a par conséquent diminué.  |
| Refonte du programme ICSEI aux fins d’une amélioration au sein du système du PCT et d’un meilleur accès à ce système pour les inventeurs des pays en développement et des PMA | La refonte du programme ICSEI (aujourd’hui appelé ICE) a commencé et la portée des services élargie pour impartir également une formation spécialisée aux examinateurs de brevets à l’utilisation des résultats d’examens externes d’autres offices de propriété intellectuelle. Un premier atelier sous‑régional pour les offices de propriété intellectuelle de la région Asie‑Pacifique a été organisé en novembre 2011 à Kuala Lumpur. Avec le suisse IGE, un nouveau donateur pour des rapports d’examen pro bono a été recruté.  |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux* | Résultat i) : Plus grande concertation, reposant sur des bases empiriques solides, entre les gouvernements, les organisations internationales, les acteurs de la société civile et le secteur privé sur des questions d’actualité et des questions nouvelles à l’échelle mondiale en rapport avec la propriété intellectuelle | Ampleur et diversité de la participation aux forums de politique générale organisés par l’OMPI Objectif : un important forum sur la politique à suivre et quatre forums portant sur des questions de politique générale précises chaque année | Conférence de l’OMPI sur l’innovation et le changement climatiqueManifestations parallèles aux réunions de la CCNUCC sur les questions de l’innovation et de la diffusion de technologiesEn coopération avec l’OMS et l’OMPI :‑ Colloque technique conjoint sur l’accès aux médicaments : pratiques en matière de prix et d’approvisionnement‑ Colloque technique conjoint sur l’accès aux médicaments, à l’information en matière de brevets et à la liberté d’action |
|  |  |  | ‑ Atelier sur les recherches en matière de brevets et la liberté d’exploitationEn coopération avec UNITAID et le Medicines Patent Pool, atelier sur les modalités et les conditions de licences à l’intention de la communauté de brevets pour les médicamentsLancement de WIPO Re:Search le 26 octobre 2011. Colloque sur les sciences de la vie intitulé “Évolution du cadre réglementaire des données d’essais – de la propriété de l’intellect à l’intellect de la propriété à l’OMPI”Séminaire sur la façon dont les secteurs privé et public utilisent la propriété intellectuelle pour accroître la productivité agricoleSession à la Conférence internationale sur les biotechnologies agricoles dans les pays en développement (Mexique)  |
| Participation accrue de l’OMPI dans d’autres forums de politique générale, y compris une collaboration plus intense avec des partenaires existants et nouveaux. Objectif : élargir le dialogue sur la politique à suivre avec six partenaires existants et engager ce type de dialogue avec six nouveaux partenaires | Appui continu (OMS) à la “Mise en œuvre de la Stratégie mondiale et du Plan d’action pour la santé publique, l’innovation et la propriété intellectuelle” et à la “Procédure de préparation en cas de grippe pandémique”Contribution continue aux ateliers et séminaires de l’OMC sur l’Accord sur les ADPIC et la santé publique et autres réunions connexesCoopération trilatérale OMS, OMPI et OMC, réunions régulières de coordination et organisation conjointe de deux colloques (voir ci‑dessus)Participation aux réunions du Conseil exécutif d’UNITAID et appui aux efforts déployés pour créer la Fondation de Medicines Patent Pool (MPP)Participation continue aux réunions de la CCNUCC et coopération avec le secrétariat de la CCNUCC, l’ONUDI, le PNUE, infodev, les ONG et l’industrie sur les questions de propriété intellectuelle liées aux changements climatiques. Premier contact avec la CESAPParticipation continue aux travaux du Comité interinstitutions de l’ONU sur la bioéthique |
|  | Coopération avec l’Institut de hautes études internationales et du développement pour la préparation du cinquième colloque de haut niveau sur la diplomatie de la santé globale à l’Institut à Genève (Doha +10), en étroite consultation avec l’OMS, l’OMPI et l’OMCCoopération avec 30 nouveaux partenaires dans le contexte de WIPO Re:Search et 10 nouveaux partenaires dans le contexte de WIPO GREEN (voir ci‑dessous) |
| Retour d’information et incidence constatée dans les forums relatifs à la politique à suivre organisés par l’OMPI. Objectif : compte rendu positif dans les publications extérieures sur chaque activité  | Les participants aux réunions organisées par l’OMPI ont pris note avec appréciation de la couverture exhaustive et équilibrée des sujets considérés ainsi que de l’approche fondée sur des faits empiriques.Au lancement de WIPO Re:Search ont assisté 18 journalistes.Quelque 100 agences de presse et journaux ont fait rapport sur cet événement. États membres et membres de l’OMC ont fait référence aux activités de l’OMPI lors de leurs réunions respectives comme le Conseil exécutif de l’OMS, l’Assemblée mondiale de la santé ou le Conseil des ADPIC de l’OMC. |
| **OMD Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d’autres maladies** |
| **Cible 6.B : D’ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l’accès aux traitements contre le VIH/sida****Cible 6.C : D’ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d’autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI en 2010‑2011** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement* | Résultat i) : Plus grande prise de conscience des principes et des pratiques juridiques, notamment les éléments de flexibilité | Augmentation du nombre de débats sur les principes et les pratiques juridiques du système des brevets et les utilisations qui en sont faites | Grâce à des avis politiques et juridiques neutres et équilibrés, des États membres (Bangladesh, Bosnie‑Herzégovine, Bhoutan, Colombie, Égypte, Équateur, Émirats arabes unis, îles Cook, Irak, Jamaïque, Liban, Lituanie, Maldives, Maurice, Nigéria, Sierra Leone et Soudan, un groupe régional (COMESA) et un office régional (GCC)), ont bénéficié d’une aide pour pouvoir mieux déterminer le cadre juridique brevets/utilité modèle/informations non divulguées/circuits intégrés qui répond à leurs besoins. |
|  |  |  | Le CDIP a examiné deux documents sur les éléments de flexibilité relatifs aux brevets. Le premier d’une série de séminaires régionaux visant à promouvoir l’échange d’expériences dans la mise en œuvre des éléments de flexibilité relatifs aux brevets a eu lieu dans la région Asie.Des consultations sur plusieurs lois et politiques en matière de brevets qui ont eu lieu dans des capitales (Beyrouth, Bogota, Alger, Quito, Office du GCC à Riyad, COMESA à Lusaka, Dhaka) et des réunions tenues à Genève (avec des délégations de la Colombie, d’Oman, des îles Cook, de Maurice, de la Tunisie, du COMESA et du Bangladesh) ont permis de mieux comprendre le système des brevets et le droit des brevets. Il en va de même pour la participation à des séminaires/ateliers nationaux/régionaux sur le droit des brevets et la politique en matière de brevets qui ont été organisés avec des administrations chargées de la propriété intellectuelle des États membres suivants : Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Kenya, Liban, Panama, Samoa, Syrie et Uruguay.Des orientations et des contributions ont été fournies au moyen de 12 réponses écrites ou de lignes d’action soumises pour observations (Stratégies et/ou plans en matière de propriété intellectuelle)Discussions sur plusieurs questions liées aux brevets au sein du SCP par les États membres qui ont pris une part active aux débats en soumettant des observations intersessions et des propositions durant les sessions du SCPÀ un questionnaire sur les exceptions et limitations aux droits de brevet, plus de 70 États membres et offices de brevets régionaux ont répondu. |
|  |  | Une étude sur les brevets et le domaine public a été examinée par le CDIP et un projet sur les brevets et le domaine public adopté pour sa mise en œuvre. |
| Résultat ii) : Mise en œuvre effective du Plan d’action pour le développement par des projets concrets | Nombre de recommandations du Plan d’action pour le développement qui sont mises en œuvre avec succès par l’intermédiaire de projets et d’activités | 19 recommandations ont continué à être mises en œuvre avec succès :* neuf projets sur l’assistance technique (portant sur les recommandations nos 2, 5, 8, 9 et 10)
* cinq projets thématiques portant sur les recommandations nos 7, 16, 19, 20, 23, 24, 27, 30, 31, 32, 33, 38 et 41
* neuf projets thématiques approuvés durant l’exercice biennal (portant sur les recommandations nos 4, 10, 11, 13, 16, 19, 20, 25, 26, 28, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 39 et 40)
 |
| Résultat i) : Politiques et stratégies nationales de propriété intellectuelle et plans d’action nationaux conformes aux plans et priorités en matière de développement | Jusqu’à cinq pays ont lancé le processus d’élaboration des politiques/stratégies en matière de propriété intellectuelle, quatre pays ont adopté des politiques/stratégies dans ce domaine et trois pays mettent en œuvre des plans nationaux de propriété intellectuelle. | *Processus d’élaboration de politiques/stratégies en matière de propriété intellectuelle lancé :* Botswana, Burundi, Cameroun, Congo, Ghana, Lesotho, Mali, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tanzanie, Togo et Sierra Leone (13 pays)*Politique/stratégie en matière de propriété intellectuelle adoptée :* Maurice, Rwanda, Sénégal, Seychelles (4 pays)*Politique/stratégie en matière de propriété intellectuelle en cours de mise en œuvre :* Libéria, Maurice, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Zambie (6 pays) |
| Deux plans d’action pour soutenir les politiques/stratégies régionales dans le domaine des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au niveau de l’OAPI et de l’ARIPO | Adoption du Protocole de l’ARIPO sur les savoirs traditionnels et les expressions du folklore et d’un programme de travail pour sa mise en œuvre, laquelle a commencé en 2011 avec la formation de fonctionnaires de haut niveau pour faciliter la promulgation d’une législation nationale  |
| Neuf nouveaux pays ont élaboré et/ou adopté des politiques/stratégies/plans nationaux en matière de propriété intellectuelle. | Politiques/stratégies matière de propriété intellectuelle adoptées à Fidji et en Papouasie‑Nouvelle‑Guinée et élaborées pour le Bhoutan, la Mongolie et le Viet Nam. Un plan d’action en matière de propriété intellectuelle élaboré pour les Maldives |
| Résultat iv) : Cadre juridique national en matière de propriété intellectuelle conforme aux objectifs de développement et à la politique des pouvoirs publics, renforcement de l’infrastructure technique et administrative de la propriété intellectuelle | Jusqu’à cinq pays dotés d’un cadre juridique modernisé en matière de propriété intellectuelle | Les avis juridiques et techniques donnés à la Colombie et à la République dominicaine ont conduit à des initiatives législatives en vue de l’adhésion au Protocole de Madrid; modernisation législative également en cours grâce à l’assistance juridique et technique fournie à 6 pays d’Amérique centrale ainsi qu’à la Colombie, à l’Équateur, au Pérou concernant le Traité sur le droit des marques, et au Honduras, au Nicaragua, au Panama et à la République dominicaine concernant la modernisation de la législation sur les marques et les brevets aux fins de sa conformité avec les accords commerciaux.  |
| Résultat v) : Meilleur accès aux sources d’information créées par les systèmes de propriété intellectuelle | Les nouveaux services de recherche PATENTSCOPE ont contribué à accroître le nombre d’utilisateurs. | Premier trimestre 2010 – 156 271 visiteurs uniquesQuatrième trimestre 2011 – 216 290 visiteurs uniques |
| Augmentation du nombre des pays ayant accès à des bases de données spécialisées et des services d’appui correspondants dans les pays en développement et les PMA  | Le programme ARDI offre un accès gratuit à plus de 200 (quatre fois plus qu’en 2010) revues scientifiques et techniques à 77 pays en développement et un accès très peu coûteux à 28.Il a donné la possibilité d’accéder à un nombre plus élevé de revues en adhérant au partenariat Research4Life (R4L), qui offre un accès à plus de 8000 revues collégiales du programme HINARI de l’OMS (revues biomédicales et de santé), du programme AGORA de la FAO (revues fondées sur l’agriculture) et du programme OARE du PNUE (questions environnementales); ASPI offre un accès gratuit à six des principales bases de données commerciales du monde à 49 pays en développement et un accès très peu coûteux à 66 autres. |
| Nombre de bénéficiaires des centres d’appui à la technologie et à l’innovation (CATI) qui considèrent ces centres comme des services spécialisés nationaux dans le domaine de l’information en matière de brevets et de technologie | Des réseaux CATI ont été établis dans vingt pays durant cet exercice biennal : Algérie, Cuba, Équateur, Égypte, Géorgie, Guatemala, Honduras, Kenya, Kirghizistan, Madagascar, Maroc, Mozambique, Nigéria, Philippines, République démocratique du Congo, République dominicaine, République du Congo, Sénégal, Tunisie et Viet Nam.  |
| Pourcentage d’utilisateurs des bases de données mondiales en matière de propriété intellectuelle et des bases de données sur les services de propriété intellectuelle qui considèrent que ces bases de données ont contribué à rendre leur travail plus efficace  | Voir le “Questionnaire d’évaluation des progrès et des besoins des centres de technologie et d’appui à l’innovation (CATI)”, – décembre 2011 – Rapport de synthèse sur l’enquête <http://www.wipo.int/export/sites/www/patentscope/en/programs/tisc/doc/TISC_2011_2012_Survey_Summary_Report.pdf> |
| Résultat i) : Valorisation des services d’appui aux recherches en matière de brevets de l’OMPI pour les offices de propriété intellectuelle des États membres | Nombre d’inventeurs locaux dans les pays en développement et les PMA qui ont bénéficié du programme de renforcement des capacités en ce qui concerne les recherches relatives à l’état de la technique | Les services de recherche WPIS n’ont plus été activement encouragés comme auparavant puisqu’ils devraient être en partie remplacés par des services qu’offriront les CATI. Le nombre d’utilisateurs a par conséquent diminué. |
| Refonte du programme ICSEI aux fins d’une amélioration au sein du système du PCT et d’un meilleur accès à ce système pour les inventeurs des pays en développement et des PMA | La refonte du programme ICSEI (aujourd’hui appelé ICE) a commencé et la portée des services élargie pour impartir également une formation spécialisée aux examinateurs de brevets à l’utilisation des résultats d’examens externes d’autres offices de propriété intellectuelle. Un premier atelier sous‑régional pour les offices de propriété intellectuelle de la région Asie‑Pacifique a été organisé en novembre 2011 à Kuala Lumpur. Avec le suisse IGE, un nouveau donateur pour des rapports d’examen pro bono a été recruté. |
| Résultat vii) : Meilleure utilisation de l’information en matière de brevets grâce à l’élaboration de panoramas sur les brevets et d’instruments connexes portant sur des thèmes déterminés | Nombre d’utilisateurs des panoramas des brevets publiés portant sur un éventail de sujets convenus intéressant les États membres | Site Web PLR (4228 visites sur le site Web)L’année 2010 a servi à mettre en place le concept des rapports sur la cartographie des brevets, identifiant les partenaires de coopération et les sujets à traiter, de concert avec la méthode de recherche des brevets à utiliser et la procédure d’achats publics pour l’établissement des rapports. Neuf rapports panoramiques ont été établis en 2011 et sont en cours de publication : Ritonavir, Atazanavir, cuisson solaire, réfrigération solaire, vaccins (Aperçu global et maladies), dessalement et utilisation d’autres sources d’énergie à des fins de dessalement. |
| Pourcentage de participants en ce qui concerne le didacticiel en ligne sur l’information en matière de brevets et les panoramas sur les brevets, ainsi que les conférences régionales traitant des panoramas sur les brevets, compte tenu des nouvelles connaissances et compétences acquises sur le tas, par office et par pays | Le didacticiel en ligne doit être achevé à la mi‑2012; quatre conférences régionales ont été organisées pendant l’exercice biennal en Afrique (Addis‑Abeba), dans la région Asie‑Pacifique (Singapour), dans la CCEAC (Moscou) et dans la région de l’Amérique latine et des Caraïbes (Buenos Aires); voir également le “Questionnaire d’évaluation des progrès et des besoins des centres de technologie et d’appui à l’innovation (CATI)”, décembre 2011. |
| *Objectif VI : Coopération internationale et promotion du respect de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Création d’un environnement favorable à la promotion du respect de la propriété intellectuelle au moyen d’une concertation constructive et équilibrée sur les actions à mener, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d’action pour le développement | Nombre d’études et de travaux de recherche réalisés, dans le cadre des deux sessions du Comité consultatif sur l’application des droits (ACE), pour recenser les éléments portant atteinte au respect des droits de propriété intellectuelle et pour procéder à une évaluation objective du coût de la contrefaçon et du piratage ainsi que de leurs répercussions socioéconomiques | Suite à la réorientation stratégique du programme de travail de l’ACE, 14 documents fondés sur l’objectif stratégique VI ont été présentés lors des sixième et septième sessions de l’ACE, qui encourageaient le comité à poursuivre son programme de travail actuel à la huitième session de l’ACE.La septième session a également eu pour résultat des économies considérables grâce à la réduction des frais de voyage de tiers. |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux* | Résultat i) : Renforcement du dialogue quant à la politique à suivre sur une base concrète bien établie entre les gouvernements, les organisations internationales, les acteurs de la société civile et le secteur privé sur les enjeux actuels et nouveaux au niveau mondial en rapport avec la propriété intellectuelle | Ampleur et diversité de la participation aux forums de politique générale organisés par l’OMPI Objectif : un important forum sur la politique à suivre et quatre forums portant sur des questions de politique générale précises chaque année  | Conférence de l’OMPI sur l’innovation et le changement climatiqueManifestations parallèles aux réunions de la CCNUCC sur les questions de l’innovation et de la diffusion de technologiesEn coopération avec l’OMS et l’OMPI :* Colloque technique conjoint sur l’accès aux médicaments : pratiques en matière de prix et d’approvisionnement
* Colloque technique conjoint sur l’accès aux médicaments, à l’information en matière de brevets et à la liberté d’action
* Atelier sur les recherches en matière de brevets et la liberté d’exploitation

En coopération avec UNITAID et le Medicines Patent Pool, atelier sur les modalités et les conditions de licences à l’intention de la communauté de brevets pour les médicaments |
|  | Lancement de WIPO Re:Search le 26 octobre 2011Colloque sur les sciences de la vie intitulé “Évolution du cadre réglementaire des données d’essais – de la propriété de l’intellect à l’intellect de la propriété à l’OMPI”Séminaire sur la façon dont les secteurs privé et public utilisent la propriété intellectuelle pour accroître la productivité agricoleSession à la Conférence internationale sur les biotechnologies agricoles dans les pays en développement (Mexique) |
| Participation accrue de l’OMPI dans d’autres forums de politique générale, y compris une collaboration plus intense avec des partenaires existants et nouveaux Objectif : Élargir le dialogue sur la politique à suivre avec six partenaires existants et engager ce type de dialogue avec six nouveaux partenaires | Appui continu (OMS) à la “Mise en œuvre de la Stratégie mondiale et du Plan d’action pour la santé publique, l’innovation et la propriété intellectuelle” et à la “Procédure de préparation en cas de grippe pandémique”Contribution continue aux ateliers et séminaires de l’OMC sur l’Accord sur les ADPIC et la santé publique et autres réunions connexesCoopération trilatérale OMS, OMPI et OMC, réunions régulières de coordination et organisation conjointe de deux colloques (voir ci‑dessus)Participation aux réunions du Conseil exécutif d’UNITAID et appui aux efforts déployés pour créer la Fondation de Medicines Patent Pool (MPP)Participation continue aux réunions de la CCNUCC et coopération avec le secrétariat de la CCNUCC, l’ONUDI, le PNUE, infodev, les ONG et l’industrie sur les questions de propriété intellectuelle liées aux changements climatiques. Premier contact avec la CESAPParticipation continue aux travaux du Comité interinstitutions de l’ONU sur la bioéthique |
|  |  | Coopération avec l’Institut de hautes études internationales et du développement pour la préparation du cinquième colloque de haut niveau sur la diplomatie de la santé globale à l’Institut à Genève (Doha +10), en étroite consultation avec l’OMS, l’OMPI et l’OMCCoopération avec 30 nouveaux partenaires dans le contexte de WIPO Re:Search et 10 nouveaux partenaires dans le contexte de WIPO GREEN (voir ci‑dessous) |
|  | Retour d’information et incidence constatée dans les forums relatifs à la politique à suivre organisés par l’OMPIObjectif : compte rendu positif dans les publications extérieures sur chaque activité  | Les participants aux réunions organisées par l’OMPI ont pris note avec appréciation de la couverture exhaustive et équilibrée des sujets considérés ainsi que de l’approche fondée sur des faits empiriques.Au lancement de WIPO Re:Search ont assisté 18 journalistes.Quelque 100 agences de presse et journaux ont fait rapport sur cet événement.États membres et membres de l’OMC ont fait référence aux activités de l’OMPI lors de leurs réunions respectives comme le Conseil exécutif de l’OMS, l’Assemblée mondiale de la santé ou le Conseil des ADPIC de l’OMC |
| Résultat ii) : Sources d’information spécifiques et concrètes combinant une analyse des politiques avec une meilleure utilisation de l’information en matière de brevets destinée aux responsables de l’élaboration des politiques et des instruments pratiques pour l’innovation ouverte | Nombre et portée des nouveaux instruments et études en matière de politique générale ainsi que d’instruments d’analyse et de données d’information en matière de brevets Objectif : Quatre études sur la politique à suivre réalisées en interne et quatre en externe; six panoramas relatifs aux brevets; une plate‑forme effective en faveur de l’innovation ouverte et :1. de la diffusion de techniques vertes et2. de la recherche‑développement en matière de maladies tropicales négligées | Le nouveau consortium WIPO Re:Search – Mettre les innovations en commun pour lutter contre les maladies tropicales négligées a été lancé en octobre 2011 (*www.wiporesearch.org*)Une version pilote de WIPO GREEN – Le marché des technologies durables est disponible en ligne.À la demande de l’OMS (décembre 2010), un rapport de recherche en matière de brevets sur les brevets et les demandes de brevet relatifs à la préparation en cas de grippe pandémique a été établi et présenté à la réunion de l’OMS du groupe de travail d’États membres à composition non limitée sur la préparation en cas de grippe pandémique chargé d’examiner la question de l’échange des virus grippaux et de l’accès aux vaccins et autres avantages en avril 2011.Les rapports de synthèse des deux colloques conjoints OMS/OMC/OMPI, établis ensemble par l’OMS, l’OMPI et l’OMC, ont été publiés.Deux nouvelles séries de publication ont été lancées :* Première note d’information sur les défis mondiaux : “Lorsque la politique se fonde sur des faits : dans quelle direction orienter le débat sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et l’environnement?”
* Premier rapport sur les défis mondiaux : “Le rôle des droits de propriété intellectuelle dans le transfert d’écotechnologies”

Les actes du séminaire sur la façon dont les secteurs privé et public utilisent la propriété intellectuelle pour accroître la productivité agricole ont été publiés.Neuf rapports sur le panorama des brevets ont été établis (*prière de consulter le programme 14 pour de plus amples détails*) |
| Retour d’information de la part des utilisateurs et des partenaires sur la qualité et l’utilité des instruments élaborés.Objectif : compte rendu extérieur positif sur chaque produit nouveau | Le retour reçu des partenaires de l’OMPI sur la mise au point de la plate‑forme des technologies vertes été très positif et constructif.La plate‑forme a fait l’objet de rapports positifs par la presse.WIPO Re:Search : Retour d’information au lancement le 26 octobre 2011.À la fin de 2011, WIPO Re:Search comptait 30 membres (fournisseurs, utilisateurs potentiels et supporters), représentant pays développés et pays en développement et la base de données comprenait plus de 100 entrées. 3530 visites de sites Web ont totalisé 12 904 visites de page. |
| **OMD Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement** |
| **OMD Cible 8.B : Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI en 2010‑2011** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement* | Résultat i) : Accès accru aux marchés mondiaux des produits et des services en provenance de pays en développementRésultat ii) : Mise en œuvre effective du Plan d’action pour le développement par des projets et des activités concrets | Pourcentage de demandes internationales en provenance des pays en développement | 6,9% (2010) 7,4% (2011) (Madrid)0,85% du total des demandes reçues en 2010‑2011 (La Haye)Fin 2011, 58 enregistrements internationaux en vigueur (sur 795) provenaient de pays en développement (Lisbonne) |
| Nombre de recommandations du Plan d’action pour le développement qui sont mises en œuvre avec succès par l’intermédiaire de projets et d’activités | 19 recommandations ont continué à être mises en œuvre avec succès :* neuf projets sur l’assistance technique (portant sur les recommandations nos 2, 5, 8, 9 et 10)
* cinq projets thématiques portant sur les recommandations nos7, 16, 19, 20, 23, 24, 27, 30, 31, 32, 33, 38 et 41
* neuf projets thématiques approuvés durant l’exercice biennal (portant sur les recommandations nos 1, 4, 10, 11, 13, 16, 19, 20, 25, 26, 28, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 39 et 40)
 |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux* | Résultat i) : Renforcement de la capacité des États membres et de leur compréhension de la gestion et du transfert de l’innovation et de la technologie | Augmentation du nombre d’États membres ayant recensé des besoins et ayant formulé, mis en œuvre et évalué des stratégies nationales de propriété intellectuelle aux fins de la promotion de l’innovation et de la gestion des actifs de propriété intellectuelle | En 2010‑2011, sept pays (Algérie, Cameroun, Pakistan, Maurice, Niger, Nigéria et Oman) ont mis en œuvre ou étaient sur le point de mettre en œuvre des stratégies nationales de la propriété intellectuelle pour la promotion de l’innovation et la gestion d’actifs de propriété intellectuelle sur la base de l’instrument d’audit de la propriété intellectuelle de l’OMPI (publication n° 927) |
| Augmentation du nombre d’instituts de recherche‑développement, d’universités et d’autres acteurs du système de l’innovation dans les États membres ayant acquis et appliqué des connaissances pratiques dans le domaine de la création, de la gestion et du transfert d’actifs de propriété intellectuelle | En 2010‑2011, plus de 1080 coordonnateurs en matière de propriété intellectuelle au sein d’universités, directeurs techniques, scientifiques, chercheurs et décideurs) ont bénéficié de l’initiative de l’OMPI à l’intention des universités et plus de 31 instituts de recherche ont reçu l’aide de l’OMPI au cours du processus d’établissement de leurs unités chargées de la gestion de la propriété intellectuelle ou d’offices de transfert de technologie. Un office de transfert de technologie a été établi (Maurice). |
| Augmentation du nombre de personnes, par groupes cibles, qui utilisent les instruments, les modèles, les documents et les éléments d’information pratiques élaborés par l’OMPI dans des domaines liés à la gestion des actifs de propriété intellectuelle à l’intention des décideurs nationaux, des instituts de recherche‑développement et d’autres acteurs du système d’innovation | En 2010‑2011, quelque 800 chercheurs, directeurs techniques, scientifiques et juristes ont acquis des compétences pratiques dans le domaine de la rédaction de demandes de brevet et plus de 520 personnes ont participé à un programme de formation intitulé “Concession de licences de technologie réussie”. |
| **OMD Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement** |
| **Cible 8.E : En coopération avec l’industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI en 2010‑2011** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement* | Résultat i) : Politiques et stratégies nationales de propriété intellectuelle et plans d’action nationaux conformes aux plans et priorités en matière de développement | Jusqu’à cinq pays ont lancé le processus d’élaboration des politiques/stratégies en matière de propriété intellectuelle, quatre pays ont adopté des politiques/stratégies dans ce domaine et trois pays mettent en œuvre des plans nationaux de propriété intellectuelle | *Processus d’élaboration de politiques/stratégies en matière de propriété intellectuelle lancé :* Botswana, Burundi, Cameroun, Congo, Ghana, Lesotho, Mali, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tanzanie, Togo et Sierra Leone (13 pays)*Politique/stratégie en matière de propriété intellectuelle adoptée :* Maurice, Rwanda, Sénégal, Seychelles (4 pays)*Politique/stratégie en matière de propriété intellectuelle en cours de mise en œuvre :* Libéria, Maurice, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Zambie (6 pays) |
| Deux plans d’action pour soutenir les politiques/stratégies régionales dans le domaine des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au niveau de l’OAPI et de l’ARIPO | Adoption du Protocole de l’ARIPO sur les savoirs traditionnels et les expressions du folklore et d’un programme de travail pour sa mise en œuvre, laquelle a commencé en 2011 avec la formation de fonctionnaires de haut niveau pour faciliter la promulgation d’une législation nationale  |
| Neuf nouveaux pays ont élaboré et/ou adopté des politiques/stratégies/plans nationaux en matière de propriété intellectuelle  | Politiques/stratégies matière de propriété intellectuelle adoptées à Fidji et en Papouasie‑Nouvelle‑Guinée et élaborées pour le Bhoutan, la Mongolie et le Viet Nam. Un plan d’action en matière de propriété intellectuelle élaboré pour les Maldives |
| Résultat ii) : Législation nationale en matière de propriété intellectuelle conforme aux objectifs de développement national ainsi qu’aux traités et accords internationaux en matière de propriété intellectuelle lorsqu’il y a lieu tout en tenant compte des flexibilités | Projets de loi et/ou commentaires aux projets de loi préparés et soumis à cinq pays sur leur demande  | Conseils et observations juridiques écrits fournis aux 11 pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Îles Cook, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Pakistan, Thaïlande et Sri Lanka |
| *Objectif VI : Coopération internationale et promotion du respect de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Création d’un environnement favorable à la promotion du respect de la propriété intellectuelle au moyen d’une concertation constructive et équilibrée sur les actions à mener, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d’action pour le développement | Nombre d’études et de travaux de recherche réalisés, dans le cadre des deux sessions du Comité consultatif sur l’application des droits (ACE), pour recenser les éléments portant atteinte au respect des droits de propriété intellectuelle et pour procéder à une évaluation objective du coût de la contrefaçon et du piratage ainsi que de leurs répercussions socioéconomiques | Suite à la réorientation stratégique du programme de travail de l’ACE, 14 documents fondés sur l’objectif stratégique VI ont été présentés lors des sixième et septième sessions de l’ACE, qui encourageaient le comité à poursuivre son programme de travail actuel à la huitième session de l’ACE.La septième session a également eu pour résultat des économies considérables grâce à la réduction des frais de voyage de tiers. |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux* | Résultat i) : Renforcement du dialogue quant à la politique à suivre sur une base concrète bien établie entre les gouvernements, les organisations internationales, les acteurs de la société civile et le secteur privé sur les enjeux actuels et nouveaux au niveau mondial en rapport avec la propriété intellectuelle | Ampleur et diversité de la participation aux forums de politique générale organisés par l’OMPI Objectif : un important forum sur la politique à suivre et quatre forums portant sur des questions de politique générale précises chaque année  | Conférence de l’OMPI sur l’innovation et le changement climatiqueManifestations parallèles aux réunions de la CCNUCC sur les questions de l’innovation et de la diffusion de technologiesEn coopération avec l’OMS et l’OMPI :* Colloque technique conjoint sur l’accès aux médicaments : pratiques en matière de prix et d’approvisionnement
* Colloque technique conjoint sur l’accès aux médicaments, à l’information en matière de brevets et à la liberté d’action
* Atelier sur les recherches en matière de brevets et la liberté d’exploitation

En coopération avec UNITAID et le Medicines Patent Pool, atelier sur les modalités et les conditions de licences à l’intention de la communauté de brevets pour les médicamentsLancement de WIPO Re:Search le 26 octobre 2011 |
|  | Colloque sur les sciences de la vie intitulé “Évolution du cadre réglementaire des données d’essais – de la propriété de l’intellect à l’intellect de la propriété à l’OMPI”Séminaire sur la façon dont les secteurs privé et public utilisent la propriété intellectuelle pour accroître la productivité agricoleSession à la Conférence internationale sur les biotechnologies agricoles dans les pays en développement (Mexique) |
| Participation accrue de l’OMPI dans d’autres forums de politique générale, y compris une collaboration plus intense avec des partenaires existants et nouveaux Objectif : élargir le dialogue sur la politique à suivre avec six partenaires existants et engager ce type de dialogue avec six nouveaux partenaires | Appui continu (OMS) à la “Mise en œuvre de la Stratégie mondiale et du Plan d’action pour la santé publique, l’innovation et la propriété intellectuelle” et à la “Procédure de préparation en cas de grippe pandémique”Contribution continue aux ateliers et séminaires de l’OMC sur l’Accord sur les ADPIC et la santé publique et autres réunions connexesCoopération trilatérale OMS, OMPI et OMC, réunions régulières de coordination et organisation conjointe de deux colloques (voir ci‑dessus)Participation aux réunions du Conseil exécutif d’UNITAID et appui aux efforts déployés pour créer la Fondation de Medicines Patent Pool (MPP)Participation continue aux réunions de la CCNUCC et coopération avec le secrétariat de la CCNUCC, l’ONUDI, le PNUE, infodev, les ONG et l’industrie sur les questions de propriété intellectuelle liées aux changements climatiques. Premier contact avec la CESAPParticipation continue aux travaux du Comité interinstitutions de l’ONU sur la bioéthiqueCoopération avec l’Institut de hautes études internationales et du développement pour la préparation du cinquième colloque de haut niveau sur la diplomatie de la santé globale à l’Institut à Genève (Doha +10), en étroite consultation avec l’OMS, l’OMPI et l’OMC |
|  | Coopération avec 30 nouveaux partenaires dans le contexte de WIPO Re:Search et 10 nouveaux partenaires dans le contexte de WIPO GREEN (voir ci‑dessous) |
| Retour d’information et incidence constatée dans les forums relatifs à la politique à suivre organisés par l’OMPI. Objectif : compte rendu positif dans les publications extérieures sur chaque activité  | Les participants aux réunions organisées par l’OMPI ont pris note avec appréciation de la couverture exhaustive et équilibrée des sujets considérés ainsi que de l’approche fondée sur des faits empiriques.Au lancement de WIPO Re:Search ont assisté 18 journalistes.Quelque 100 agences de presse et journaux ont fait rapport sur cet événement. États membres et membres de l’OMC ont fait référence aux activités de l’OMPI lors de leurs réunions respectives comme le Conseil exécutif de l’OMS, l’Assemblée mondiale de la santé ou le Conseil des ADPIC de l’OMC. |
| **OMD Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement** |
| **OMD Cible 8.F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l’information et de la communication, soient accordés à tous** |
| **Objectif stratégique de l’OMPI** | **Résultat escompté de l’OMPI en 2010‑2011** | **Indicateurs d’exécution** | **Données relatives à l’exécution** |
| *Objectif I : Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Renforcement de la coopération entre les États membres aux fins du développement du système international de propriété intellectuelle | Adoption et début de la mise en œuvre du programme de travail du SCP et avancement des travaux sur les questions d’intérêt commun | Le SCP a centré ses débats sur les questions suivantes : i) exceptions et limitations aux droits de brevet (élaboration d’un projet de questionnaire); ii) qualité des brevets, y compris les systèmes d’opposition; iii) brevets et santé; iv) confidentialité des communications entre les conseils en brevets et leurs clients; et v) transfert de technologie  |
| Augmentation du nombre de parties contractantes des traités sur les brevets administrés par l’OMPI | Fin 2011 :174 (Convention de Paris)75 (Traité de Budapest)30 (Traité sur le droit des brevets) |
| Résultat ii) : Plus grande prise de conscience des principes et des pratiques juridiques, notamment les éléments de flexibilité, du système des brevets | Augmentation du nombre de débats sur les principes et les pratiques juridiques du système des brevets et les utilisations qui en sont faites | Grâce à des avis politiques et juridiques neutres et équilibrés, des États membres (Bangladesh, Bosnie‑Herzégovine, Bhoutan, Colombie, Égypte, Équateur, Émirats arabes unis, îles Cook, Irak, Jamaïque, Liban, Lituanie, Maldives, Maurice, Nigéria, Sierra Leone et Soudan, un groupe régional (COMESA) et un office régional (GCC)), ont bénéficié d’une aide pour pouvoir mieux déterminer le cadre juridique brevets/utilité modèle/informations non divulguées/circuits intégrés qui répond à leurs besoins.Le CDIP a examiné deux documents sur les éléments de flexibilité relatifs aux brevets.Le premier d’une série de séminaires régionaux visant à promouvoir l’échange d’expériences dans la mise en œuvre des éléments de flexibilité relatifs aux brevets a eu lieu dans la région Asie.Des consultations sur plusieurs lois et politiques en matière de brevets qui ont eu lieu dans des capitales (Beyrouth, Bogota, Alger, Quito, Office du GCC à Riyad, COMESA à Lusaka, Dhaka) et des réunions tenues à Genève (avec des délégations de la Colombie, d’Oman, des îles Cook, de Maurice, de la Tunisie, du COMESA et du Bangladesh) ont permis de mieux comprendre le système des brevets et le droit des brevets. Il en va de même pour la participation à des séminaires/ateliers nationaux/régionaux sur le droit des brevets et la politique en matière de brevets qui ont été organisés avec des administrations chargées de la propriété intellectuelle des États membres suivants : Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Kenya, Liban, Panama, Samoa, Syrie et Uruguay.Des orientations et des contributions ont été fournies au moyen de 12 réponses écrites ou de lignes d’action soumises pour observations (Stratégies et/ou plans en matière de propriété intellectuelle) |
|  |  |  | Discussions sur plusieurs questions liées aux brevets au sein du SCP par les États membres qui ont pris une part active aux débats en soumettant des observations intersessions et des propositions durant les sessions du SCPÀ un questionnaire sur les exceptions et limitations aux droits de brevet, plus de 70 États membres et offices de brevets régionaux ont répondu.Une étude sur les brevets et le domaine public a été examinée par le CDIP et un projet sur les brevets et le domaine public adopté pour sa mise en œuvre. |
| *Objectif III : Favoriser l’utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement* | Résultat i) : Principes du plan d’action pour le développement intégrés dans les programmes et activités de l’Organisation | Toutes les activités de l’OMPI sont menées conformément aux principes du plan d’action pour le développement. | 40 résultats escomptés sur 60 (au titre des sept objectifs stratégiques de fond) dans le programme et budget 2012‑2013 ont une part de développement.Les 45 recommandations du Plan d’action pour le développement ont été incorporées dans le plan stratégique à moyen terme.Le rapport sur l’exécution du programme comprenait une section pour l’établissement de rapports sur la mise en œuvre des recommandations et projets du Plan d’action pour le développement |
| Résultat ii) : Suivi, évaluation et rapports effectifs en ce qui concerne les recommandations du Plan d’action pour le développement | Des systèmes de suivi sont utilisés pour tous les projets et pour la prise de décisions | Un système de suivi robuste a été utilisé par les chefs de projet pour suivre la mise en œuvre de 23 projets en cours. Évaluation externe de six projets achevés |
| Les recommandations découlant du suivi et des évaluations sont mises en œuvre avec succès. | Deux rapports du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan d’action pour le développement soumis respectivement aux cinquième et septième sessions du CDIP. Quatre rapports de situation sur les recommandations pour mise en œuvre immédiate et sur les projets en cours relatifs au Plan d’action pour le développement ont été soumis à aux sixième et huitième sessions du CDIP. Chaque rapport a bénéficié des orientations des États membres sur le fond et la présentation.  |
| Nombre d’auto‑évaluations et d’évaluations indépendantes réalisées durant l’exercice biennal | Auto‑évaluations de 19 projets du Plan d’action pour le développement réalisées durant l’exercice biennal |
| Résultat i) : Politiques et stratégies nationales de propriété intellectuelle et plans d’action nationaux conformes aux plans et priorités en matière de développement | Jusqu’à cinq pays ont lancé le processus d’élaboration des politiques/stratégies en matière de propriété intellectuelle, quatre pays ont adopté des politiques/stratégies dans ce domaine et trois pays mettent en œuvre des plans nationaux de propriété intellectuelle. | *Processus d’élaboration de politiques/stratégies en matière de propriété intellectuelle lancé :* Botswana, Burundi, Cameroun, Congo, Ghana, Lesotho, Mali, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tanzanie, Togo et Sierra Leone (13 pays)*Politique/stratégie en matière de propriété intellectuelle adoptée :* Maurice, Rwanda, Sénégal, Seychelles (4 pays)*Politique/stratégie en matière de propriété intellectuelle en cours de mise en œuvre :* Libéria, Maurice, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Zambie (6 pays) |
| Deux plans d’action pour soutenir les politiques/stratégies régionales dans le domaine des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au niveau de l’OAPI et de l’ARIPO | Adoption du Protocole de l’ARIPO sur les savoirs traditionnels et les expressions du folklore et d’un programme de travail pour sa mise en œuvre, laquelle a commencé en 2011 avec la formation de fonctionnaires de haut niveau pour faciliter la promulgation d’une législation nationale  |
| Neuf nouveaux pays ont élaboré et/ou adopté des politiques/stratégies/plans nationaux en matière de propriété intellectuelle  | Politiques/stratégies matière de propriété intellectuelle adoptées à Fidji et en Papouasie‑Nouvelle‑Guinée et élaborées pour le Bhoutan, la Mongolie et le Viet Nam. Un plan d’action en matière de propriété intellectuelle élaboré pour les Maldives |
| Résultat ii) : Législation nationale en matière de propriété intellectuelle conforme aux objectifs de développement national ainsi qu’aux traités et accords internationaux en matière de propriété intellectuelle lorsqu’il y a lieu tout en tenant compte des flexibilités | Projets de loi et/ou commentaires aux projets de loi préparés et soumis à cinq pays sur leur demande  | Conseils et observations juridiques écrits fournis aux 11 pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Îles Cook, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Pakistan, Thaïlande et Sri Lanka |
| Résultat v) : Renforcement de la capacité des responsables de l’élaboration des politiques à formuler des politiques, à mettre au point et à exécuter des projets en matière de gestion des actifs de propriété intellectuelle | Référence accrue à la gestion des actifs de propriété intellectuelle dans les déclarations, les discours et les directives émanant des responsables de l’élaboration des politiques  | Plusieurs études nationales/régionales et déclarations de politique économique faites par des décideurs font référence à la nécessité pour les PME de mieux comprendre et gérer les actifs de propriété intellectuelle pour leur compétitivité |
|  | Nombre de projets mis au point et exécutés par des gouvernements pour promouvoir une gestion d’entreprise reposant sur la propriété intellectuelle | Données non disponibles |
| *Objectif IV : Coordination et développement de l’infrastructure mondiale en matière de propriété intellectuelle* | Résultat i) : Plus grande accessibilité des informations juridiques et technologiques relatives à des demandes améliorées mises à la disposition des États membres, des déposants, des instituts de recherche et du public | Publication en temps voulu d’informations complètes pouvant être consultées par le public relatives aux demandes selon le PCT | Tous les dépôts en XML de documents chinois disponibles sur PATENTSCOPE depuis juillet 2010.Tous les dépôts en XML de tous les offices récepteurs, y compris l’OEB et le Bureau international en tant qu’office récepteur ont également été mis à disposition sur PATENTSCOPE à compter de juillet 2011. |
| Résultat ii) : Meilleur accès aux sources d’information créées par les systèmes de propriété intellectuelle | Les nouveaux services de recherche PATENTSCOPE ont contribué à accroître le nombre d’utilisateurs | Premier trimestre 2010 – 156 271 visiteurs uniquesQuatrième trimestre 2011 – 216 290 visiteurs uniques |
| Augmentation du nombre des pays ayant accès à des bases de données spécialisées et des services d’appui correspondants dans les pays en développement et les PMA  | Le programme ARDI offre un accès gratuit à plus de 200 (quatre fois plus qu’en 2010) revues scientifiques et techniques à 77 pays en développement et un accès très peu coûteux à 28. Il a donné la possibilité d’accéder à un nombre plus élevé de revues en adhérant au partenariat Research4Life (R4L), qui offre un accès à plus de 8000 revues collégiales du programme HINARI de l’OMS (revues biomédicales et de santé), du programme AGORA de la FAO (revues fondées sur l’agriculture) et du programme OARE du PNUE (questions environnementales); ASPI offre un accès gratuit à six des principales bases de données commerciales du monde à 49 pays en développement et un accès très peu coûteux à 66 autres. |
| Nombre de bénéficiaires des centres d’appui à la technologie et à l’innovation (CATI) qui considèrent ces centres comme des services spécialisés nationaux dans le domaine de l’information en matière de brevets et de technologie par pays | Des réseaux CATI ont été établis dans 20 pays durant cet exercice biennal : Algérie, Cuba, Équateur, Égypte, Géorgie, Guatemala, Honduras, Kenya, Kirghizistan, Madagascar, Maroc, Mozambique, Nigéria, Philippines, République démocratique du Congo, République dominicaine, République du Congo, Sénégal, Tunisie et Viet Nam.  |
| Pourcentage d’utilisateurs des bases de données mondiales en matière de propriété intellectuelle et des bases de données sur les services de propriété intellectuelle qui considèrent que ces bases de données ont contribué à rendre leur travail plus efficace  | Voir le “Questionnaire d’évaluation des progrès et des besoins des centres de technologie et d’appui à l’innovation (CATI)”, – décembre 2011 – Rapport de synthèse sur l’enquête <http://www.wipo.int/export/sites/www/patentscope/en/programs/tisc/doc/TISC_2011_2012_Survey_Summary_Report.pdf> |
| Résultat iii) : diffusion accrue des collections numérisées des brevets des offices nationaux/ régionaux des États membres de l’OMPI | Augmentation du nombre des nouvelles collections de brevets accessibles dans les bases de données en ligne sur l’Internet | Fin 2011, le PATENTSCOPE comprenait 28 collections outre le PCT. |
| Résultat i) : Valorisation des services d’appui aux recherches en matière de brevets de l’OMPI pour les offices de propriété intellectuelle des États membres | Nombre d’inventeurs locaux dans les pays en développement et les PMA qui ont bénéficié du programme de renforcement des capacités en ce qui concerne les recherches relatives à l’état de la technique | Les services de recherche WPIS n’ont plus été activement encouragés comme auparavant puisqu’ils devraient être en partie remplacés par des services qu’offriront les CATI. Le nombre d’utilisateurs a par conséquent diminué.  |
| Refonte du programme ICSEI aux fins d’une amélioration au sein du système du PCT et d’un meilleur accès à ce système pour les inventeurs des pays en développement et des PMA | La refonte du programme ICSEI (aujourd’hui appelé ICE) a commencé et la portée des services élargie pour impartir également une formation spécialisée aux examinateurs de brevets à l’utilisation des résultats d’examens externes d’autres offices de propriété intellectuelle.Un premier atelier sous‑régional pour les offices de propriété intellectuelle de la région Asie‑Pacifique a été organisé en novembre 2011 à Kuala Lumpur.Avec le suisse IGE, un nouveau donateur pour des rapports d’examen pro bono a été recruté. |
| Résultat v) : Efficacité accrue des institutions de propriété intellectuelle grâce à l’automatisation des procédures administratives | Efficacité accrue dans 42 offices de propriété intellectuelle durant l’exercice biennal 2010‑2011 grâce à la fourniture d’un programme d’assistance et de formation en matière d’automatisation. L’efficacité sera mesurée par rapport aux critères approuvés. | 91 offices de propriété intellectuelle ont été visités pendant l’exercice biennal, parfois plus d’une fois.Efficacité accrue de 58 offices de propriété intellectuelle dans les régions grâce à la fourniture de produits et services de modernisation de l’OMPI |
| Les 42 offices de propriété intellectuelle bénéficiant d’une assistance durant le présent exercice biennal comprendront 12 nouveaux offices et 30 offices qui requièrent encore une assistance continue pour atteindre les résultats escomptés. | Des 58 offices de propriété intellectuelle qui ont bénéficié de services de modernisation, 14 étaient de nouveaux offices et 44 nécessiteront encore une assistance continue pour atteindre les résultats escomptés. |
| *Objectif VI : Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle* | Résultat i) : Création d’un environnement favorable à la promotion du respect de la propriété intellectuelle au moyen d’une concertation constructive et équilibrée sur les actions à mener, compte tenu de la recommandation n° 45 du Plan d’action pour le développement | Nombre d’études et de travaux de recherche réalisés, dans le cadre des deux sessions du Comité consultatif sur l’application des droits (ACE), pour recenser les éléments portant atteinte au respect des droits de propriété intellectuelle et pour procéder à une évaluation objective du coût de la contrefaçon et du piratage ainsi que de leurs répercussions socioéconomiques | Suite à la réorientation stratégique du programme de travail de l’ACE, 14 documents fondés sur l’objectif stratégique VI ont été présentés lors des sixième et septième sessions de l’ACE, qui encourageaient le comité à poursuivre son programme de travail actuel à la huitième session de l’ACE. La septième session a également eu pour résultat des économies considérables grâce à la réduction des frais de voyage de tiers. |
| *Objectif VII : Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux* | Résultat i) : Coopération et coordination renforcées entre les travaux de l’OMPI et ceux menés dans d’autres instances internationales dans le domaine des savoirs traditionnels, des expressions culturelles traditionnelles et des ressources génétiques | Nombre d’autres instances et institutions internationales reconnaissant expressément l’expertise technique de l’OMPI en matière de propriété intellectuelle et sa contribution. Objectif : quatre  | Neuf processus en 2010‑2011 : l’OMPI a été invitée à participer et à fournir des informations sur la propriété intellectuelle à des réunions et activités de la CDB, de l’OMC, de la FAO, du Haut‑Commissariat aux droits de l’homme, de l’OMS, de l’Instance permanente de l’ONU sur les questions autochtones, du Mécanisme d’experts des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, de l’UNESCO et du Groupe d’appui interorganisations sur les questions autochtones |
| Nombre de publications ou d’activités conjointes de l’OMPI avec d’autres institutions internationales. Objectif : trois | Cinq publications ou activités conjointes en 2010‑2011. L’OMPI a contribué à des publications de l’OMS et de l’OMC (une publication conjointe avec l’OMPI) et de la CNUCED, et continué de coopérer à des projets à facettes multiples avec le Fonds pour l’environnement mondial, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique |
| Résultat i) : Plus grande concertation, reposant sur des bases empiriques solides, entre les gouvernements, les organisations internationales, les acteurs de la société civile et le secteur privé sur des questions d’actualité et des questions nouvelles à l’échelle mondiale en rapport avec la propriété intellectuelle | Ampleur et diversité de la participation aux forums de politique générale organisés par l’OMPI. Objectif : un important forum sur la politique à suivre et quatre forums portant sur des questions de politique générale précises chaque année  | Conférence de l’OMPI sur l’innovation et le changement climatiqueManifestations parallèles aux réunions de la CCNUCC sur les questions de l’innovation et de la diffusion de technologiesEn coopération avec l’OMS et l’OMPI :* Colloque technique conjoint sur l’accès aux médicaments : pratiques en matière de prix et d’approvisionnement
* Colloque technique conjoint sur l’accès aux médicaments, à l’information en matière de brevets et à la liberté d’action
* Atelier sur les recherches en matière de brevets et la liberté d’exploitation

En coopération avec UNITAID et le Medicines Patent Pool, atelier sur les modalités et les conditions de licences à l’intention de la communauté de brevets pour les médicamentsLancement de WIPO Re:Search le 26 octobre 2011Colloque sur les sciences de la vie intitulé “Évolution du cadre réglementaire des données d’essais – de la propriété de l’intellect à l’intellect de la propriété à l’OMPI”Séminaire sur la façon dont les secteurs privé et public utilisent la propriété intellectuelle pour accroître la productivité agricoleSession à la Conférence internationale sur les biotechnologies agricoles dans les pays en développement (Mexique)  |
| Participation accrue de l’OMPI dans d’autres forums de politique générale, y compris une collaboration plus intense avec des partenaires existants et nouveaux.Objectif : élargir le dialogue sur la politique à suivre avec six partenaires existants et engager ce type de dialogue avec six nouveaux partenaires | Appui continu (OMS) à la “Mise en œuvre de la Stratégie mondiale et du Plan d’action pour la santé publique, l’innovation et la propriété intellectuelle” et à la “Procédure de préparation en cas de grippe pandémique”Contribution continue aux ateliers et séminaires de l’OMC sur l’Accord sur les ADPIC et la santé publique et autres réunions connexesCoopération trilatérale OMS, OMPI et OMC, réunions régulières de coordination et organisation conjointe de deux colloques (voir ci‑dessus)  |
|  | Participation aux réunions du Conseil exécutif d’UNITAID et appui aux efforts déployés pour créer la Fondation de Medicines Patent Pool (MPP)Participation continue aux réunions de la CCNUCC et coopération avec le secrétariat de la CCNUCC, l’ONUDI, le PNUE, infodev, les ONG et l’industrie sur les questions de propriété intellectuelle liées aux changements climatiques. Premier contact avec la CESAPParticipation continue aux travaux du Comité interinstitutions de l’ONU sur la bioéthiqueCoopération avec l’Institut de hautes études internationales et du développement pour la préparation du cinquième colloque de haut niveau sur la diplomatie de la santé globale à l’Institut à Genève (Doha +10), en étroite consultation avec l’OMS, l’OMPI et l’OMCCoopération avec 30 nouveaux partenaires dans le contexte de WIPO Re:Search et 10 nouveaux partenaires dans le contexte de WIPO GREEN (voir ci‑dessous) |
| Retour d’information et incidence constatée dans les forums relatifs à la politique à suivre organisés par l’OMPIObjectif : compte rendu positif dans les publications extérieures sur chaque activité  | Les participants aux réunions organisées par l’OMPI ont pris note avec appréciation de la couverture exhaustive et équilibrée des sujets considérés ainsi que de l’approche fondée sur des faits empiriques.Au lancement de WIPO Re:Search ont assisté 18 journalistes.Quelque 100 agences de presse et journaux ont fait rapport sur cet événement. États membres et membres de l’OMC ont fait référence aux activités de l’OMPI lors de leurs réunions respectives comme le Conseil exécutif de l’OMS, l’Assemblée mondiale de la santé ou le Conseil des ADPIC de l’OMC. |
| Résultat ii) : Meilleure connaissance des travaux de l’OMPI et des avantages qu’offre la propriété intellectuelle en termes de développement dans les groupements du monde de l’industrie et dans la société civile; et participation accrue de la société civile aux activités de l’OMPI | Communications, rapports et publications émanant d’organisations gouvernementales et non gouvernementales donnant une image mieux documentée de la propriété intellectuelle | 24 (10 en 2010 et 14 en 2011) soumissions ou contributions de fond aux rapports et processus de l’ONU dont 20 (9 en 2010 et 11 en 2011) ont été pris en compte dans soit les rapports du Secrétaire général de l’ONU soit d’autres documents d’institutions de l’ONU ou de processus intergouvernementaux.Coordination des réponses à plus de 311 (121 en 2010 + 190 en 2011) invitations à des réunions de l’ONU et d’OIG et participation de l’OMPI à plus de 224 (105 en 2010 et 119 en 2011) de ces réunions |
| Augmentation du nombre d’ONG ayant le statut d’observateur auprès de l’OMPI et participant à des activités communes | 223 ONG internationales (une augmentation de 13) et 62 nationales (une augmentation de 11)Ampleur des activités conjointes avec des ONG communiquée au titre des programmes concernés |
| Augmentation du nombre d’activités communes avec des organisations régionales, sous‑régionales et nationales | Ampleur intégrale des activités conjointes avec des OIG régionales ou sous‑régionales communiquée au titre des programmes concernés |
| Partenariats supplémentaires avec les secteurs public et privé | Projet établi et révisé en interne.Projet final constituera le point de départ des consultations avec les États membresTrois partenariats (ARDI, WIPO GREEN et WIPO Re:Search) |

**SECTION II**

**CONTRIBUTION DE L’OMPI AUX OMD 2, 3, 4, 5 et 7 en 2012**

La présente section fait rapport dans un format descriptif sur les liens entre les domaines de travail pertinents de l’OMPI, donnant des exemples de 2012, et les OMD 2, 3, 4, 5 et 7.

Les études existantes ci‑après, à savoir CDIP/10/9 (<http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/en/cdip_10/cdip_10_9.pdf>) et CDIP/5/3 (<http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/en/cdip_5/cdip_5_3.pdf>) fournissent un modèle qui décrit les programmes et activités concernées de l’OMPI et les cartographies en fonction des OMD pertinents, assise de l’élaboration de la présente section.

**OMD 2 : Assurer l’éducation primaire pour tous**

Plusieurs activités de l’OMPI peuvent contribuer à assurer l’éducation primaire pour tous en facilitant l’accès à l’information et aux savoirs qui peuvent être utilisés dans le cadre d’une éducation primaire en général et, en particulier, à l’intention des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés. Des progrès dans ce domaine ont été faits au Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR), par le biais de projets du Plan d’action pour le développement et de l’avancement de l’initiative de l’OMPI concernant les personnes atteintes de déficience visuelle. Il sied de noter en particulier que, en juin 2013, les États membres de l’OMPI ont adopté le [Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées](http://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=245323), un traité historique. Ce traité porte sur la pénurie d’œuvres disponibles en formats accessibles aux bénéficiaires, exigeant des parties contractantes qu’elles adoptent des dispositions législatives nationales permettant la reproduction, la distribution et la mise à disposition d’œuvres publiées dans des formats accessibles au moyen de limitations et d’exceptions aux droits des titulaires du droit d’auteur. Il prévoit également l’échange de ces œuvres en format accessible dans le monde entier par des organisations qui desservent les personnes aveugles, les déficients visuels et les personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés. Il harmonisera les limitations et exceptions de telle sorte que ces organisations puissent réaliser des opérations transfrontières. Cet échange d’œuvres disponibles en formats accessibles devrait accroître le nombre global d’œuvres disponibles car il éliminera les répétitions et accroîtra l’efficacité.

Des progrès ont également été accomplis au titre d’autres points de l’ordre du jour du SCCR, notamment les limitations et exceptions en faveur des bibliothèques et des services d’archives, des établissements d’enseignement et des instituts de recherche. Des conseils législatifs en matière de droit d’auteur ont été donnés à neuf États membres.

Une évaluation de deux projets du Plan d’action pour le développement qui pourraient contribuer à la réalisation de l’OMD en facilitant l’accès aux œuvres protégées par le droit d’auteur a été faite en 2012. L’évaluation du Projet sur la propriété intellectuelle et le domaine public et du suivi ultérieur de ce projet sous forme de l’étude exploratoire sur le droit d’auteur et les droits connexes et le domaine public suivi par les scénarios et les options éventuelles concernant les recommandations nos 1c, 1f et 2a de l’Étude exploratoire a été achevée. En outre, le comité a préparé et examiné le cadre d’une étude comparative sur la renonciation au droit d’auteur.

L’achèvement et l’évaluation du projet “Propriété intellectuelle, technologies de l’information et de la communication (TIC), la fracture numérique et l’accès aux savoirs” ont également eu lieu en 2012. Dans le cadre de ce projet, des experts externes se sont vu confier la réalisation d’une étude sur l’utilisation du droit d’auteur pour promouvoir l’accès à l’information et aux contenus créatifs qui a été présentée à la neuvième session du CDIP.

**OMD 3 : Promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes**

L’OMPI veille à ce que les questions de parité soient prises en compte dans ses activités de programme et de projet et elle est résolue à assurer l’équilibre entre les sexes au sein de son personnel à tous les niveaux d’ici à 2020. Elle a fait des progrès en 2012 pour atteindre cet objectif.

Au Secrétariat, les femmes représentent actuellement 53,9% des ressources humaines. Il n’en demeure pas moins qu’il continue d’y avoir des déséquilibres entre les sexes au niveau des cadres supérieurs[[26]](#footnote-27). Pour remédier à ce déséquilibre et améliorer ses travaux en général sur la parité des sexes, un expert en matière de parité et de diversité a récemment été recruté en 2013. Afin de s’assurer que les progrès se poursuivent, une politique et un plan d’action en matière de parité seront disponibles en vue de leur mise en œuvre vers la fin de 2013.

Dans le cadre de ses programmes, l’OMPI continue de promouvoir une prise de conscience accrue de l’importance du rôle joué par les femmes dans les inventions et les droits de propriété intellectuelle et d’encourager l’égalité tant en matière d’opportunités que de reconnaissance. Grâce au programme d’attribution de prix de l’OMPI en particulier, qui rend hommage aux réalisations d’inventeurs, de créateurs et d’entreprises innovantes du monde entier, l’OMPI a décerné en 2012 des médailles à plus de 30 femmes de plus de 20 pays (essentiellement de pays en développement et de pays en transition). La plupart de ces médailles ont été décernées à la demande d’offices nationaux de propriété intellectuelle et d’institutions gouvernementales chargées de promouvoir des activités inventives et innovantes.

Les femmes continuent également de jouer un rôle important dans les travaux de l’Académie de l’OMPI. D’après son rapport statistique annuel, “en 2012, 45% des participants aux cours organisés par l’Académie au titre de son programme de perfectionnement des cadres étaient des femmes et 55% des hommes contre 48% et 52% respectivement en 2011[[27]](#footnote-28)“. Aux cours d’été, “la répartition par sexe des participants est demeurée assez équilibrée, avec 174 participantes (ou 58%) et 127 participants (ou 42%) contre 61% et 39% respectivement en 2011[[28]](#footnote-29)“. De même, la répartition par sexe du programme d’enseignement à distance est elle aussi demeurée assez équilibrée, “en 2012, 49% des participants étant des femmes et 51% des hommes”[[29]](#footnote-30).

En ce qui concerne les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques, domaines dans lesquels les femmes ont été et continuent d’être les principales gardiennes, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) a poursuivi ses négociations sur la base d’un texte en vue de parvenir à un accord sur le texte d’un ou de plusieurs instruments juridiques internationaux qui garantiront une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. L’OMPI a également proposé une série de publications courtes et accessibles sur des sujets majeurs, et a publié un ensemble de projets de documents relatifs aux savoirs traditionnels, qui peut être consulté. Ces activités visaient à mieux faire comprendre les questions en jeu et à favoriser l’élaboration d’une législation et de solutions concrètes aux niveaux régional, national et communautaire, en complément des activités normatives du Comité intergouvernemental[[30]](#footnote-31).

Dans le domaine des PME, les activités de renforcement des capacités de l’OMPI continuent de mieux faire connaître le système de propriété intellectuelle aux femmes chefs d’entreprises et associations de ces femmes, ce qui leur permet de définir des stratégies favorables à leurs besoins opérationnels. Le projet du Plan d’action pour le développement de l’OMPI sur “la propriété intellectuelle et la création de marques de produits aux fins de développement des entreprises dans les pays en développement et les pays les moins avancés” en cours d’exécution au Panama et en Thaïlande contribue pour beaucoup à habiliter les femmes dans les communautés locales.

**OMD 4 : Réduire la mortalité infantile**

**OMD 5 : Améliorer la santé maternelle[[31]](#footnote-32)**

L’OMPI continue de jouer un rôle important dans des domaines liés à la santé et ce, en ciblant les brevets et l’accès aux médicaments. Dans le but de renforcer la coopération parmi les États membres concernant la poursuite de l’élaboration de cadres normatifs et d’une politique équilibrés pour le système de brevet international, le Comité permanent du droit des brevets (SCP) a, à sa dix‑neuvième session tenue en décembre 2013, poursuivi l’examen de cinq points inscrits à son ordre du jour dont trois sont étroitement liés à des questions de santé, à savoir : i) exceptions et les limites au droit des brevets; iii) brevets et santé; et v) transfert de technologie.

En outre, l’OMPI est de plus en plus reconnue comme une source crédible de soutien, de collaboration et de référence pour ce qui est de l’information sur l’innovation et la propriété intellectuelle en rapport avec des questions mondiales pressantes, notamment la santé dans le monde. Dans ce rôle et à l’appui des OMD liés à la santé, l’OMPI a continué de participer à des processus publics, séminaires, ateliers et conférences auxquels étaient présents l’OMS, l’OMC, des ONG, des universités et des institutions. Une étape importante à l’appui de ces efforts a été le lancement en mars 2012 de la Série de séminaires de l’OMPI sur les défis mondiaux. Trois séminaires ont eu lieu en 2012 et créé un forum pour que les participants puissent y échanger des idées, des connaissances spécialisées et des informations.

L’OMPI a très activement fourni aux États membres une assistance en matière de législation et de politique relatives aux brevets et questions connexes. Cette assistance couvre des questions de politique générale qui ont un lien direct ou indirect avec d’autres politiques comme par exemple les politiques de santé. Elle a aidé ses bénéficiaires, principalement les pays en développement et les pays les moins avancés, à prendre des engagements multilatéraux, régionaux et bilatéraux dans le domaine des brevets et des questions connexes. Grâce à cette assistance, l’OMPI donne des conseils sur la manière de concevoir et de mettre en place le cadre juridique des brevets qui s’inscrit dans les plans nationaux de développement et les politiques nationales des États membres. L’identification de cette marge de manœuvre dont jouissent les États membres est appelée éléments de flexibilité. À cet égard, à la demande de membres du CDIP, le Secrétariat a établi des documents qui décrivent comment certains éléments de flexibilité ont été appliqués partout dans le monde (voir CDIP/5/4 Rev. et CDIP/7/3 Rev.).

De plus, la coopération trilatérale avec l’OMS et l’OMC en matière de santé, de propriété intellectuelle et de commerce a été axée en 2012 sur la rédaction de l’étude technique conjointe intitulée “*Promouvoir l’accès aux technologies et l’innovation dans le domaine médical : convergences entre santé publique, propriété intellectuelle et commerce*”*[[32]](#footnote-33),* qui a été publiée le 5 février 2013*.* Par ailleurs, l’OMPI a contribué à une série de réunions sur la santé publique et ce, dans le cadre du processus de l’ONU sur les maladies non transmissibles. Elle a également contribué au projet de stratégie de l’OMS pour la médecine traditionnelle et complémentaire 2014‑2023.

**OMD 7 : Préserver l’environnement**

Résolue à assurer un environnement durable, l’OMPI poursuit ses efforts pour améliorer l’interface entre la propriété intellectuelle et l’environnement. À cette fin, elle continue de coopérer avec les OIG concernées dans ce domaine et contribue au débat international en y apportant des idées sur le lien entre la propriété intellectuelle et l’innovation durable. En 2012, le Secrétariat de l’OMPI a participé en tant qu’observateur aux réunions concernant la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Protocole de Nagoya sur l’accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L’OMPI a également œuvré avec des partenaires internationaux, notamment le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE), pour faire mieux comprendre les enjeux environnementaux résultant de l’écoulement des produits contrefaits et piratés. En juillet 2012, elle a organisé, en coopération avec le Gouvernement thaïlandais et le PNUE, un Atelier régional sur l’élimination des produits contrefaits à l’intention du corps judiciaire, des responsables de l’application des lois et des responsables chargés des questions environnementales, afin d’assurer le stockage et l’écoulement en toute sécurité de ces produits et de veiller ainsi à ce que soient atténués les risques pour l’environnement, en particulier dans le cas des produits contenant des éléments toxiques et des déchets dangereux. Un atelier de suivi sera organisé en novembre 2013 avec le PNUE et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l’Asie et le Pacifique (CESAP) de même qu’avec la participation de l’Organisation mondiale des douanes (OMD).

En outre, l’OMPI a piloté avec succès WIPO GREEN, une plate‑forme conçue pour le transfert, l’adaptation et l’adoption accélérés de technologies “vertes”. Quelque 40 technologies et besoins avaient été téléchargés à la fin de 2012. En outre, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées à la base de données et le nombre d’abonnés aux bulletins mensuels WIPO GREEN a dépassé la barre des 500. Deux études de cas ont également été publiées qui montrent des transferts de technologie verte et plusieurs débats avec des partenaires stratégiques, y compris le Pacte mondial des Nations Unies, le PNUE, le PNUD et l’ONUDI, ainsi qu’avec des institutions de financement comme infoDev et la Banque asiatique de développement.

En ce qui concerne les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques, l’OMPI a continué de contribuer en qualité de partenaire technique à des projets régionaux comme l’établissement d’un cadre régional sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques pour les Caraïbes, le Plan d’action en faveur des savoirs traditionnels dans le Pacifique et un projet financé par le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) et par le Fonds pour l’environnement mondial (FEP) dans quelques pays d’Amérique latine et des Caraïbes sur la mise en œuvre de l’accès aux ressources génétiques et au partage des avantages. Avec le concours du Secrétariat de la Communauté du Pacifique, l’OMPI a apporté des conseils en matière de gestion de la propriété intellectuelle aux organisateurs du Festival 2012 des arts du Pacifique qui s’est déroulé aux Îles Salomon. L’OMPI a également proposé une série de publications courtes et accessibles sur des sujets majeurs, et a publié un ensemble de projets de documents relatifs aux savoirs traditionnels, qui peut être consulté. Ces activités visaient à mieux faire comprendre les questions en jeu et à favoriser l’élaboration d’une législation et de solutions concrètes aux niveaux régional, national et communautaire, en complément des activités normatives du Comité intergouvernemental[[33]](#footnote-34)

Qui plus est, l’OMPI est une instance pour débattre de la question d’un développement durable par le transfert efficace de technologies respectueuses de l’environnement ou de la manière dont le système de propriété intellectuelle contribue au développement de technologies respectueuses de l’environnement. En 2012, l’OMPI a été l’hôte pour la première fois d’un atelier sur la Journée mondiale de l’eau dont le thème était “*The Role of Patent Information in Supporting Sustainable Access to Safe Drinking Water*”. À cet atelier ont pris part des représentants d’États membres, de plusieurs organisations intergouvernementales et non gouvernementales et du monde universitaire ainsi que d’autres participants de la société civile, qui ont accueilli avec satisfaction l’initiative et les travaux de l’OMPI dans le domaine des technologies et de l’information sur les brevets liées à l’eau.

À la Conférence *Rio+20* : l’OMPI a organisé avec l’Institut national de la propriété industrielle du Brésil (INPI‑Brésil) une manifestation parallèle sur les “Innovations et technologies vertes : des solutions pratiques” et mis sur pied avec cet institut un guichet d’information qui a contribué à promouvoir les projets de l’Organisation, comme WIPO GREEN, les rapports panoramiques sur les brevets, le projet des CATI et le Plan d’action pour le développement de l’OMPI. L’OMPI a en outre participé à la Journée de l’ONU à Rio qui avait été organisée par le gouvernement de l’État de Rio et l’UNESCO, à une réunion organisée par le Groupe de l’ONU sur la société de l’information et à une journée de travail organisée par Business Action for Sustainable Development (BASD).

En outre, l’OMPI a contribué en qualité d’observateur à la dix‑huitième conférence des Parties à Doha de la CCNUCC. Ces dernières années, elle a agi comme principal organisateur des manifestations parallèles du système des Nations Unies sur le transfert de technologie. L’OMPI participe également en qualité d’observatrice aux discussions du Comité exécutif technologique (TEC) de la CCNUCC et, en réponse à une invitation, elle a fait un exposé sur les travaux que l’Organisation effectue quant aux objectifs du TEC.

De plus, l’OMPI a pris part à un certain nombre d’initiatives dans le contexte interinstitutions de l’ONU (principalement par le biais du PNUE et de “Sustainable UN” (SUN), comme la participation à la collecte annuelle de données pour le Calculateur des gaz à effet de serre, ainsi que la participation à l’assemblée annuelle interinstitutions de la gestion des installations.

Au sein du Secrétariat, l’OMPI poursuit ses efforts pour réduire en prenant diverses mesures son impact sur l’environnement. Dans le cadre de la Responsabilité sur le plan environnemental de l’OMPI, qui est une autre initiative du PRS, un certain nombre d’activités ont été entreprises en 2012 en vue de mieux sensibiliser le personnel aux questions d’environnement et/ou de prendre des mesures concrètes et pratiques. Parmi les mesures techniques les plus importantes prises en 2012 dans les bâtiments existants, celles visant à réduire la consommation d’électricité avec le remplacement des installations et du matériel d’origine par de nouvelles solutions techniques dans le bâtiment le plus ancien sur le campus de l’OMPI ont été quasiment achevées en 2012 et devraient se traduire par une réduction globale des coûts ainsi que par une amélioration de l’empreinte carbone. À partir de 2012, des critères environnementaux ont été introduits dans certains appels d’offres, en particulier pour les services de cafétéria, les machines distributrices, les articles de cafétéria jetables et certains produits de nettoyage.

S’agissant de la nouvelle salle de conférence, qui est en cours de construction, sa structure, sa façade extérieure ainsi que les éléments de finition intérieurs (parois, plafond et plancher), sont tous faits de bois dont la plus grande partie a pour origine locale des forêts suisses, ce qui réduit également les émissions de carbone causées par le transport.

[Fin de l’annexe II et du document]

1. NB. Quelques institutions peuvent avoir des documents additionnels qui ne sont pas accessibles au public et auxquels l’OMPI n’a pas eu accès pendant l’établissement du présent rapport. En tant que telle, les informations qui y sont données sont les meilleures qu’avait pu se procurer l’OMPI lors de l’évaluation. Le Secrétariat se réserve le droit de modifier ces informations et les conclusions de ce rapport en conséquence au cas où des informations additionnelles deviendraient disponibles. [↑](#footnote-ref-2)
2. Nations Unies. *Structure et organisation*. Tiré de : <http://www.un.org/fr/aboutun/structure/> [↑](#footnote-ref-3)
3. Les institutions spécialisées sont des organisations autonomes qui travaillent avec l’ONU et les unes avec les autres par l’intermédiaire du système de coordination de l’ECOSOC au niveau intergouvernemental et du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination au niveau intersecrétariat. Cette section est donnée par ordre de création de ces organismes en tant qu’institutions spécialisées des Nations Unies. [↑](#footnote-ref-4)
4. Aux fins du présent rapport, une institution chef de file ou un dépositaire mondial est défini comme étant une institution dont le mandat est directement lié à un des principaux thèmes des OMD, à savoir l’alimentation ou l’agriculture, la main-d’œuvre, les techniques de l’information et des communications, l’éducation et la santé. En qualité de dépositaires mondiaux, des institutions collectent des données et font rapport sur la contribution consolidée de multiples organisations et pays eux-mêmes à la réalisation des OMD dans le domaine thématique donné. [↑](#footnote-ref-5)
5. Les cinq agences supplémentaires sont les suivantes : le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA); la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED); le Programme de développement des Nations Unies (PNUD); le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); et le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF). [↑](#footnote-ref-6)
6. À savoir : ILO, UIT, ONUSIDA, CNUCED et OMS. [↑](#footnote-ref-7)
7. Nations Unies. *Structure et organisation*. Tiré de : [*http://www.un.org/fr/aboutun/structure/*](http://www.un.org/en/aboutun/structure/). [↑](#footnote-ref-8)
8. Institution apparentée à l’ONU [↑](#footnote-ref-9)
9. Programme des Nations Unies [↑](#footnote-ref-10)
10. Institution apparentée à l’ONU [↑](#footnote-ref-11)
11. Programme des Nations Unies [↑](#footnote-ref-12)
12. Fonds des Nations Unies [↑](#footnote-ref-13)
13. Fonds des Nations Unies [↑](#footnote-ref-14)
14. Institution apparentée à l’ONU [↑](#footnote-ref-15)
15. Institution apparentée à l’ONU [↑](#footnote-ref-16)
16. Autre entité des Nations Unies [↑](#footnote-ref-17)
17. Programme des Nations Unies [↑](#footnote-ref-18)
18. Le Plan d’action pour le développement, adopté par l’Assemblée générale de l’OMPI en 2007, est composé de 45 recommandations sur une série d’initiatives et d’activités que l’OMPI doit entreprendre pour améliorer sa contribution au développement des pays en développement, notamment des pays les moins avancés (PMA). De plus amples informations sur ces recommandations et sur le Plan d’action pour le développement sont disponibles sur le site Web de l’OMPI à l’adresse suivante : http://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/ [↑](#footnote-ref-19)
19. Ce rapport de l’OMPI (CDIP/12/8) est disponible sur le site Web de l’OMPI à l’adresse suivante : http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\_12/cdip\_12\_8.pdf. [↑](#footnote-ref-20)
20. Voir également l’OMD 2 (Assurer l’éducation primaire pour tous) dans l’annexe II, Section 2 pour de plus amples informations. [↑](#footnote-ref-21)
21. Voir également l’OMD 7 (Préserver l’environnement) dans l’annexe II, Section 2. [↑](#footnote-ref-22)
22. Voir l’OMD 4 (Réduire la mortalité infantile) et l’OMD 5 (Améliorer la santé maternelle) dans l’annexe II, Section 2, qui résume également la contribution de l’OMPI aux OMD en rapport avec la santé. [↑](#footnote-ref-23)
23. SCCR 24 : <http://www.wipo.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=25014> et
SCCR 25 : <http://www.wipo.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=25024> . [↑](#footnote-ref-24)
24. SCCR/24 : <http://www.wipo.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=25014> et
SCCR/25 : <http://www.wipo.int/meetings/en/details.jsp?meeting_id=25024> . [↑](#footnote-ref-25)
25. <http://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=208882> [↑](#footnote-ref-26)
26. OMPI. *Rapport annuel sur les ressources humaines*, p. 9. Tiré de : *http://www.wipo.int/edocs/mdocs/govbody/fr/wo\_pbc\_21/wo\_pbc\_21\_13.pdf* [↑](#footnote-ref-27)
27. OMPI. *Annual Statistical Report of the WIPO Academy, 2012*, p. 5. Tiré de : <http://www.wipo.int/export/sites/www/academy/en/about/pdf/academy_statistics_2012.pdf> [↑](#footnote-ref-28)
28. Ibid. p. 10. [↑](#footnote-ref-29)
29. Ibid. p. 17. [↑](#footnote-ref-30)
30. Les travaux de l’OMPI sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques contribuent également à la réalisation de l’OMD 7. Prière de voir le renvoi au titre de cet objectif. [↑](#footnote-ref-31)
31. Voir également MDG 6 (Combattre le VIH/sida, le paludisme et d’autres maladies) annexe II, section 1. [↑](#footnote-ref-32)
32. OMPI. *Promouvoir l’accès aux technologies et l’innovation dans le domaine médical : convergences entre santé publique, propriété intellectuelle et commerce.* Tiré de : *http://www.wipo.int/export/sites/www/freepublications/fr/global\_challenges/628/wipo\_pub\_628.pdf* [↑](#footnote-ref-33)
33. Les travaux de l’OMPI sur les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques contribuent également à la réalisation de l’OMD 3. Prière de voir le renvoi au titre de cet objectif. [↑](#footnote-ref-34)